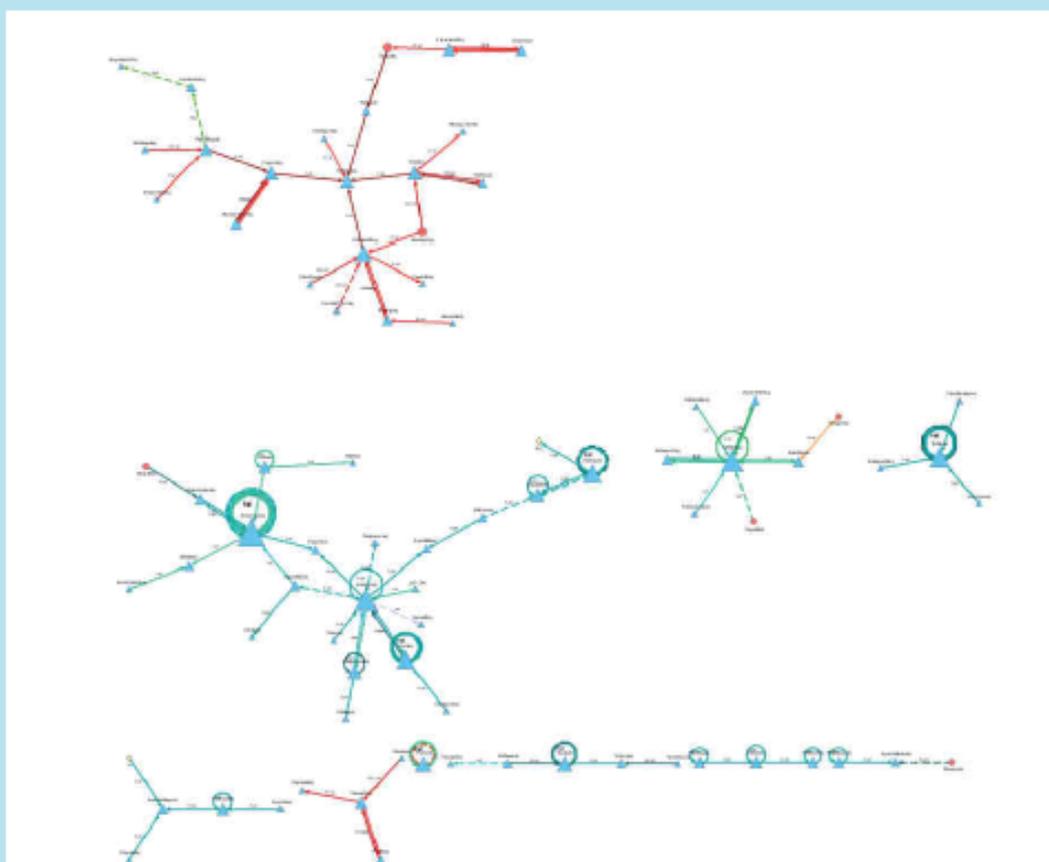


MÉTHODES QUANTITATIVES ET OUTILS NUMÉRIQUES APPLIQUÉS À L'ANTIQUITÉ ET AU HAUT MOYEN ÂGE

Atelier organisé par A. Heller, K. Karila-Cohen et I. Rosé

Université François-Rabelais, 3 rue des Tanneurs

Vendredi 02 décembre 2016, Salle 230



L'ANALYSE DE RESEAUX PEUT-ELLE PERMETTRE DE RELIRE L'HISTOIRE DE L'EMERGENCE DES PRINCIPAUTES TERRITORIALES ?

PREMIERES REFLEXIONS SUR LE DOSSIER HENNUYER

Le dossier dont il sera question aujourd'hui porte sur les recherches post-doctorales que je mène actuellement à l'Université de Namur. Objectif de mon travail : mieux comprendre l'émergence des principautés territoriales au sein de l'espace frontalier que constitue la Lotharingie des 10^e-12^e siècles, dans le contexte d'une déconcentration des pouvoirs consécutive à la dislocation de l'Empire carolingien. Les travaux les plus récents parus sur l'histoire des principautés lotharingiennes ont permis d'affiner notre compréhension de la « construction » des principautés territoriales, en démontrant combien la montée en puissance des lignées princières mêle à la fois des aspects idéologiques, religieux, économiques, politiques et, bien évidemment, militaires. C'est en effet en s'appuyant sur les relations privilégiées qui les unissent aux clercs, en captant une part des fruits de la croissance et en s'imposant parfois par la force que les grands sont parvenus à établir un pouvoir éminent sur des territoires dont les limites ont été progressivement mieux définies.

Pour affirmer leur pouvoir, et donc poser les fondements de leur principauté, les comtes, ducs et évêques lotharingiens ont également été contraints d'asseoir leur autorité sur l'aristocratie de l'espace qu'ils entendaient gouverner. C'est à l'analyse de ce processus que se consacre mon projet de recherche actuel. Pratiquement, il s'agit d'user de l'analyse de réseaux pour étudier les rapports qui se nouent entre les comtes de Hainaut et leur aristocratie sous la « dynastie des Baudouin » (1051-1205/1206), c'est-à-dire à dire une époque où émerge, puis s'affirme la principauté hennuyère, un territoire trop souvent relégué dans l'ombre de son encombrant voisin flamand. Dans ce contexte, mon ambition est à la fois de comprendre comment le prince est parvenu à asseoir son pouvoir en instaurant une société aristocratique plus hiérarchisée et mieux domestiquée, mais aussi de revenir sur la façon dont la noblesse a « fait » le prince, en abordant le rôle politique et institutionnel des entourages princiers et l'éventuelle spécialisation de ceux-ci. De mon point de vue, cette approche réticulaire a d'autant plus de sens dans le contexte politique du Moyen Âge central que l'exercice du pouvoir par le prince y repose encore largement sur des groupes d'individus – laïcs comme ecclésiastiques – entretenant des liens d'amitié, de fidélité, de parenté (réelle ou spirituelle) et d'inimitié plus ou moins forts les uns avec les autres. Très concrètement, il s'agit à la fois d'identifier plus aisément les individus qui jouent un rôle d'intermédiaire dans les entourages princiers, d'essayer de déterminer s'il existe un groupe uni par des solidarités fortes autour du prince, de déterminer qui sont les individus-clés dans l'entourage du prince, de voir comment, au fil du temps, le prince est parvenu à rassembler sous son autorité une aristocratie de plus en plus vaste. Mon ambition est également de relire certains événements marquants de l'histoire politique hennuyère afin d'en affiner notre compréhension.

La contribution que je vous présenterai aujourd'hui vise avant tout à présenter la méthodologie adoptée ainsi que de premiers résultats de recherche. Il va de soi que les résultats que je vous présenterai sont tout à fait préliminaires. Ils sont donc susceptibles d'évoluer au cours des prochains mois, en fonction de l'avancée de mes travaux et des inflexions que

j'apporterai à la méthodologie. Je précise également que je suis actuellement sur le point de revoir certains aspects de ma méthodologie. La journée d'étude d'aujourd'hui est la dernière rencontre d'une série de trois ou quatre. Je suis peu à peu en train d'adapter ma méthodologie en fonction des remarques qui m'ont été faites et des problèmes qui ont été soulevés. Je vous présenterai donc plus un *work in progress* qu'un projet clôturé.

1. Appliquer les méthodes de l'analyse de réseaux aux sources hennuyères du Moyen Âge

Comment bien appliquer les méthodes de l'analyse de réseaux forgées par les sociologues aux réalités médiévales, et, en l'occurrence, à l'analyse de la construction de la principauté hennuyère ? Comme vous le savez, il existe deux types d'approches en matière d'analyse de réseaux : celle des réseaux dits « complets » et celle des réseaux dits « personnels » ou « ego-centrés ». La première approche consiste à étudier les relations entre entités au sein d'un ensemble social clairement déterminé (**illustration**). Cela implique de délimiter des frontières socialement instituées et pertinentes au groupe que l'on va étudier (par exemple, tous les élèves d'une même classe). Ce n'est pas cette approche que j'utilise car elle me semble très difficile à appliquer aux sources médiévales, en tout cas à celles que j'utilise, car il n'y a pas vraiment de frontières socialement instituées au sein du groupe aristocratique hennuyer. Mon approche est plutôt celle des réseaux dits « ego-centrés ». Puisque mon projet porte sur la construction de la principauté hennuyère, j'ai en toute logique choisi de centrer mon propos sur les comtes de Hainaut. Ce sont eux qui seront au centre des réseaux que j'esquisserai. Il ne s'agit donc pas de traiter de l'ensemble des relations sociales dans le Hainaut mais d'articuler la réflexion autour de la personne du prince. Initialement, la chronologie retenue était celle de la « dynastie des Baudouin », c'est-à-dire la période courant du milieu du XI^e aux premières années du XIII^e siècle. Le choix de cette chronologie s'expliquait avant tout pour des raisons documentaires, sur lesquelles je reviendrai dans un instant. Néanmoins, comme les bornes chronologiques et géographiques retenues avaient tendance à se muer en carcan, j'ai dans certains cas décidé de les dépasser pour m'interroger sur les relations entre le Hainaut et d'autres espaces, comme la Flandre, et, surtout, à explorer des réalités qui se passent avant 1051.

Quelle source puis-je mobiliser pour connaître les liens qui unissent les comtes de Hainaut à leur entourage direct ? Mon enquête repose essentiellement sur la documentation diplomatique, c'est-à-dire des chartes. Ces actes m'intéressent particulièrement, en raison de leur dispositif – c'est-à-dire la partie du texte spécifiant le type d'interaction entre l'auteur et le(s) destinataire(s) du document –, mais aussi, et peut-être surtout, en raison des listes de témoins qui figurent au bas de ces actes juridiques. En Hainaut, comme dans les autres principautés impériales et françaises, les XI^e et XII^e siècles correspondent en effet à un temps où les souscriptions des chartes sont particulièrement riches. Comme on le remarque dans l'acte ci-dessous concédé en 1182 par Baudouin V à l'abbaye **Saint-Aubert de Cambrai (AD Nord, 36 H 64/689)**, une liste de témoins clôture la charte. Mes encodages se fondent largement sur l'exploitation de ces listes d'individus « qui ont assisté soit à l'action juridique, soit à la promulgation de la charte (ou aux deux si l'action et la promulgation étaient simultanées), afin

qu'en cas de contestation ils puissent en porter témoignage ». Le principe qui guide ma pensée est que si le nom d'un individu figure au bas d'une charte comtale, c'est qu'il a existé à un moment donné une interaction avec le prince. Je ne dis pas que ce lien entre le comte et le témoin était un lien fort, mais c'était un lien tout de même. Pour déterminer quels sont les individus en contact direct avec le comte de Hainaut, je dois également tenir compte d'un autre corpus d'acte (**Power Point – Récapitulatif corpus d'actes**) : ceux dans lesquels les comtes de Hainaut apparaissent, mais à un autre titre que celui d'auteur (impétrant, bénéficiaire, etc). Ils peuvent en effet eux aussi jouer un rôle de témoin, par exemple dans des chartes épiscopales. Ces deux ensembles d'actes vont nous renseigner sur les relations qui unissent les comtes de Hainaut à leur entourage direct. Cela ne suffit pas pour reconstituer les réseaux personnels des princes. On se doit de mobiliser un troisième corpus de documents diplomatiques, qui nous permettra, lui, de prendre connaissance des relations qui unissent les *alter* entre eux sans passer par l'intermédiaire des comtes de Hainaut (**Récapitulatif corpus d'actes**). Ce troisième corpus est composé d'actes qui témoignent de l'existence de relations entre deux individus qui figurent dans l'entourage direct des comtes de Hainaut. Ici, on n'a pas trop le choix, il faut fonctionner de manière empirique, en parcourant les actes un par un pour trouver trace de ces relations...

In fine, je compte sur un total de 194 chartes rien qu'en tenant compte des chartes rendues par les comtes de Hainaut à titre d'auteur. À ces chartes, on se doit d'ajouter celles dans lesquels ils interviennent dans un autre rôle et celles dans lesquels apparaissent les *alter*. Le corpus diplomatique est donc relativement touffu. Mais surtout, il est inégalement réparti à travers le temps, comme on peut le constater à travers cet **histogramme** relatif aux seules chartes rendues par les comtes de Hainaut à titre d'auteurs. Ces chiffres peuvent paraître relativement réduits à première vue, en particulier pour le début de la période envisagée, mais, en pratique, ces quelques dizaines de chartes fourmillent déjà d'informations. D'autant qu'il faut y ajouter les actes relatifs aux relations entre les *alter* entre eux. Ainsi, chacune des deux études de cas que je vais vous présenter tout à l'heure m'imposé l'encodage d'un petit millier de relations, alors qu'elles ne portent que sur des ensembles très réduits d'actes...

Le recours aux sources diplomatiques n'est toutefois pas sans poser certaines difficultés. Celles-ci sont à la fois d'ordre critique et d'ordre technique. Résumée en quelques mots, la principale question qui se pose est la suivante : être au témoin d'une charte comtale au milieu du 11^e siècle est-ce la même chose qu'être témoin d'un acte à la fin du 12^e ? Ou, autrement dit, le profil et la fonction des témoins auxquels font appel les comtes de Hainaut évoluent-ils au cours des 11^e et 12^e siècles ? Cette question a énormément d'importance. L'une des plus récentes études menées sur les souscriptions des chartes princières – celle que Jan Hendrik Prell a consacré aux comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine – a en effet insisté sur le fait que, dans l'ouest du royaume de France, le statut des listes de témoins changeait radicalement au cours de la seconde moitié du XI^e siècle : selon Prell, le rôle des personnes dont les noms figurent au bas des chartes aurait progressivement évolué, leur fonction étant de moins en moins de corroborer l'action juridique, « mais tout simplement d'attester la passation de l'acte écrit ». Les individus mentionnés au bas des actes deviendraient alors de simples témoins instrumentaires. Dans ces circonstances, la présence, au bas des documents, des grands personnages entourant le prince n'aurait plus été requise ; le niveau social des témoins aurait donc eu tendance à diminuer. Cette mutation aurait une réelle importance dans le cadre d'une

analyse de réseaux, car le risque est grand de conclure à des mutations de l'entourage princier là où il n'y aurait, en fait, que des évolutions dans les pratiques de l'écrit. Dans ces circonstances, il me semble donc indispensable de me lancer dans une étude diplomatique de grande ampleur à propos des chartes comtales hennuyères et de leurs listes de témoins, afin de déterminer quelles transformations ont affecté ces dernières en un siècle et demi. C'est dans cette enquête que je compte me lancer au cours des prochaines semaines. Il s'agira de mettre en parallèle les listes de témoins de l'ensemble des chartes hennuyères recensées et d'essayer d'en tirer des conclusions. *A priori*, mes premières impressions me laissent à penser que le modèle esquissé par Jan Hendrik Prell pour l'ouest de la France n'est pas tout à fait applicable à l'espace que j'étudie, mais cela demande encore confirmation...

Dans le cadre de cette enquête de type diplomatique, une attention particulière devra être accordée aux documents conservés sous forme d'original. Dans ces chartes, les noms des témoins sont en effet parfois transcrits sous forme de colonnes (**illustration charte de Marchiennes – édition *Diplomata Belgica***), ce qui ne ressort pas nécessairement dans les éditions de sources. Ce genre de détails peut avoir son importance, comme dans cette charte de Baudouin II de Hainaut pour l'abbaye de Marchiennes datée de 1089, où les *villici* sont dans leur ensemble relégués dans la quatrième et dernière colonne. Il en va de même pour l'ordre dans lequel apparaissent les témoins. Depuis les travaux de Léopold Génicot, les médiévistes belges considèrent que cet ordre a une réelle importance ou, à tout le moins, qu'il n'est pas le fruit du hasard, ce à quoi je souscris totalement. J'espérais dans un premier temps trouver un moyen de faire transparaître l'ordre des témoins dans les représentations graphiques des réseaux que j'étudie. Après mûre réflexion, cela me semble néanmoins extrêmement compliqué, voire difficile, à mettre en œuvre, car si des groupes de témoins se dessinent bien, l'ordre au sein de ces groupes s'avère assez volatile. Mieux vaut donc, à mon sens, intégrer ces données à une base prosopographique, sans essayer d'en tenir compte dans les représentations graphiques.

À l'origine, j'avais souhaité orienter les liens des représentations graphiques en fonction des rôles diplomatiques des différents acteurs apparaissant dans les actes. Autrement dit, dans le cadre d'une donation, la relation partait de l'auteur / donateur vers le bénéficiaire de la donation. Néanmoins, comme d'aucuns me l'ont fait très justement remarquer, et comme on le constate dans la **charte affichée à l'écran (schéma Lauwers)**, dans le contexte du Moyen Âge central, un contre-don spirituel (prières) répond souvent à un don matériel. Idéalement, il serait donc nécessaire de dédoubler chacune des relations de donation, de les définir comme des relations de réciprocité. C'est d'autant plus vrai que, comme l'ont notamment souligné plusieurs historiens, ces relations sont à l'époque post-carolingienne considérées comme fondamentalement inégalitaires, le contre-don spirituel étant, aux yeux des religieux, largement supérieur au transfert de biens matériels... Il s'agit d'un aspect que je vais devoir corriger au cours des semaines à venir.

Sur le plan des représentations graphiques, deux problèmes se sont posés à moi dans le cadre de l'exploitation des listes de témoins. Le premier d'entre eux concerne les actes dans lesquels une partie des témoins souscrivant une charte comtale hennuyère ne fait manifestement pas partie de l'entourage des comtes de Hainaut, mais de l'entourage du bénéficiaire de l'acte ou d'un individu qui donne un bien en commun avec le comte de Hainaut. Tel est le cas, par exemple, lorsqu'en **1065** le comte Baudouin I^{er} de Hainaut **restaure l'abbaye bénédictine**

d’Hasnon en compagnie du roi de France Philippe I^{er}. Une quarantaine de noms figurent au bas de cette chartre qui n’est aujourd’hui plus conservée en original. Parmi ces individus, certains font clairement partie de l’entourage du roi de France – comme Guillaume, comte de Soissons, ou Nivelon de Pierrefonds –, tandis que d’autres gravitent plutôt dans l’entourage de Baudouin I^{er} – tels Gossuin I^{er} de Mons ou Gautier de Chimay. La chartre est pourtant rendue au nom des deux souverains, sans qu’il ne soit jamais précisé quel individu témoigne pour qui. Dans ces circonstances, comment représenter les choses graphiquement ? Dans le cas présent, lier chacun des témoins au roi de France et au comte de Hainaut contribuerait, à mon avis, à donner une vision totalement faussée de la réalité, comme on peut le voir dans ce **graphique**. Mieux vaut, à mon sens, intervenir pour clarifier les choses, c’est-à-dire interpréter la chartre et lier chaque témoin à celui à l’intervention duquel il avait, dans les faits, été convié à souscrire la chartre. La **représentation graphique s’en trouve modifiée** et renvoie, probablement, une image plus conforme à ce que devaient être les entourages respectifs du roi de France et du comte de Hainaut. Je reconnais, néanmoins, que s’il est facile de se prononcer dans le cas présent, les choses ne sont pas toujours aussi évidentes...

Enfin, je souhaiterais soulever une dernière difficulté posée par l’exploitation de ces listes de témoins dans le cadre d’une analyse de réseaux, problème que je ne rencontrerai probablement pas dans le cadre de mes recherches sur le Hainaut, mais que j’ai expérimenté lorsque j’ai travaillé sur le Cambrésis : il concerne la façon dont on doit représenter graphiquement les ecclésiastiques qui témoignent en nombre au bas des chartes. Les seuls ecclésiastiques qui témoignent au bas des chartes comtales hennuyères sont généralement des individus qui gouvernent des communautés au titre d’abbé, de prévôt ou de doyen. Il n’en va pas de même, par contre, lorsque l’on se penche sur les chartes des évêques de Cambrai. Là, parfois plus d’une dizaine d’ecclésiastiques issus de communautés différentes sont parfois mentionnés au bas des chartes, comme dans **cet acte de 1095** confirmant notamment diverses donations faites en faveur de la *cella* de Jette, non loin de Bruxelles. Souscrivent à cet acte de l’évêque Gaucher des chanoines du chapitre cathédral de Cambrai et des chanoines de Sainte-Gudule de Bruxelles. Comment peut-on les représenter ? Tant qu’à présent je m’étais surtout attaché aux individus, en donnant à voir les liens qui les unissaient personnellement à l’évêque (**illustration – schéma**). À l’occasion d’une présentation que j’ai faite récemment, on m’a néanmoins objecté que tous ces ecclésiastiques représentaient avant tout leur communauté religieuse et que c’est celle-ci qu’il fallait représenter sur le graphique. Si je n’ai été qu’à moitié convaincu sur le moment, je dois dire qu’après mûre réflexion cette proposition ne me semble pas dénuée de tout fondement, loin de là. Elle permettrait en tout cas d’aboutir à des représentations graphiques moins touffues et donc plus lisibles (**illustration schéma**), même si ce genre de représentation ne pourrait en aucun cas convenir lorsqu’une communauté est profondément divisée par des conflits. J’en évoquerai un exemple dans un instant, à partir du dossier cambrésien.

Si les sources diplomatiques témoignent de l’existence de relations entre les comtes et leur entourage, elles ne sont évidemment pas les seules à le faire. D’autres écrits peuvent être

mobilisés, qu'ils soient narratifs ou épistolaires. Pour le Hainaut, le témoignage de la documentation diplomatique peut en particulier être mis en parallèle avec celui d'une source narrative rédigée au plus près de la personne du prince : le fameux *Chronicon Hasnoniense* de Gislebert de Mons († 1225), un ecclésiastique particulièrement proche du comte Baudouin V. C'est en l'honneur de ce dernier que Gislebert rédige, vers 1195-1196, ce récit retraçant les hauts-faits des Baudouin de Hainaut, de leur avènement au milieu du XI^e siècle jusqu'au décès de Baudouin V en 1195. Cette chronique est particulièrement longue et s'avère prodigieusement bien informée, en particulier pour les gouvernements de Baudouin IV et de Baudouin V, même si l'on peut également y puiser des informations pour la période antérieure, couvrant les années 1051 à 1120. Ce récit est à la fois une chronique politique et militaire des XI^e et XII^e siècles hennuyers, ainsi qu'une sorte de « bottin mondain », qui nous livre une mine d'informations souvent inconnues par ailleurs à propos des alliances et des liens de parenté unissant les lignages hennuyers les uns aux autres (**extrait**). Les chartes et la chronique forment donc deux ensembles documentaires plutôt complémentaires à première vue. Je crois, en effet, que dans le cadre de mon enquête je peux très difficilement me passer des données livrées par Gislebert. Celles-ci éclairent des réalités totalement passées sous silence dans les sources diplomatiques, notamment à propos du fonctionnement concret de la mécanique gouvernementale hennuyère. Il y a néanmoins un problème de taille qui se pose dans l'exploitation de cette source très partielle : peut-on mettre sur le même pied les informations qu'elles livrent et celles données par les chartes ? Ou, autrement dit, faut-il reconstituer deux réseaux – celui livré par les chartes et celui présenté par la chronique – ou peut-on se permettre de mêler ces informations en un seul réseau ? Si cette option me séduisait *a priori*, il me semble que l'on se doit de l'écarter, pour des raisons sur lesquelles je reviendrai lors de la première étude de cas que je vous présenterai dans un instant.

Les sources rassemblées, il reste à reconstituer les réseaux des princes hennuyers.. La façon dont j'ai travaillé vous paraîtra peut-être archaïque, mais à mes yeux elle avait quelque chose d'assez rassurant, au sens où, en procédant étape par étape, j'étais certain de pouvoir effectuer des vérifications lorsque cela s'avérait nécessaire. Pour ma part, j'ai choisi de travailler à partir d'un tableur Excel et d'UCINET/NetDraw, qui a fait ses preuves depuis longtemps et qui est gratuit. Pajek et Gephi sont également des alternatives intéressantes, car ils sont gratuits, mais le premier a un *look* « soviétique » vraiment rebutant, tandis que le second a tendance à planter sans prévenir (mais fait de bien plus beaux graphiques) (**illustrations**).

Comme Isabelle Rosé l'avait présenté dans son article sur Odon de Cluny, et comme je l'avais aussi appris lors de la formation de Sciences Po, la première chose à faire d'identifier chacune des relations mentionnées dans les sources dans un tableur (**illustration**), en veillant à : 1) Avoir une seule relation par ligne ; 2) Ne pas intervertir Nom 1 et Nom 2, puisqu'il en découlera le sens de la relation ; 3) Indiquer la durée de la relation ; 4) Spécifier le type de relation, selon une typologie ; je reprends néanmoins dans une autre colonne les mots de la source, afin de pouvoir faire d'éventuelles modifications plus tard ; 5) Préciser de quelle source provient l'information, ce qui me permet d'exclure certains types de sources si je le juge pertinent. Il « suffit » de répéter l'opération autant de fois qu'il y a de relations... d'où le côté un peu laborieux. Cette phase d'encodage est néanmoins extrêmement importante, puisque

toute la suite en découlera. Elle est aussi très précieuse, car – je vous demande de me croire sur parole – c’est véritablement à ce moment-là que l’on prend conscience de certaines choses.

L’étape suivante consiste à transformer tous ces encodages en matrices. En règle générale, je produis une matrice par type de lien et, lorsque cela se justifie ou lorsque j’ai beaucoup de liens, je scinde les choses année par année, afin d’intégrer la dimension chronologique (**illustration**). Dans la mesure du possible, j’intègre également certains attributs à des individus à travers un jeu de formes et de couleurs (**tableau + info Ucinet + même graphique avec couleurs**). Cela peut être très utile, mais je pense qu’il ne faut pas multiplier les attributs pour conserver la lisibilité du graphique. On peut se permettre d’avoir des choses très complexes pour soi-même, mais lorsqu’il s’agit de présenter les choses au public, je pense qu’il vaut mieux être dans la retenue. En outre, cette démarche présente un autre problème : elle contribue parfois à figer l’identité sociale des individus, puisque l’on ne peut représenter que deux ou trois attributs en même temps. Or, l’identité d’un individu évolue et ne se réduit jamais à deux ou trois variables...

2. Étude de cas n° 1 : Le « schisme » de Cambrai au prisme de l’analyse de réseaux

J’ai déjà été fort long. Afin d’ajouter un peu de concret aux choses, je souhaiterais désormais aborder deux études de cas, qui permettront d’illustrer ce qu’il est possible de faire en termes d’analyse de réseaux lorsque l’on travaille sur l’histoire politique du Moyen Âge central. Vous me pardonnerez, mais je vais aller directement au fait, en étant parfois un peu caricatural sur les remises en contexte.

La première étude de cas nous emmène vers le Cambrésis, un comté voisin de celui de Hainaut que j’étudie dans le cadre de mon projet post-doctoral. Comme je l’ai dit, le choix de travailler sur le Cambrésis dans un premier temps s’explique par le fait que je connaissais déjà bien le contexte politique local et que je savais, vaguement, les résultats auxquels je devrais tendre. Entre 1093 et 1113, la région cambrésienne est affectée par une très importante guerre civile qui intervient dans le cadre de la réforme grégorienne et de la Querelle des Investitures. Schématiquement, ce conflit oppose deux évêques qui ont tous les deux été élus sur le siège épiscopal de Cambrai : l’un est grégorien, l’autre est plutôt impérial. Chacun compte des partisans à l’échelle locale. Puisque Cambrai occupe une position stratégique au carrefour de la France et de l’Empire, des puissances « étrangères » comme les comtes de Flandre et les empereurs germaniques se mêlent très rapidement au conflit, en vue d’en tirer un maximum de bénéfices ou de limiter les dégâts. En quelques mois, le conflit bascule en une violente guerre civile et internationale, qui oppose les proches de l’évêque impérial Gaucher à ceux de l’évêque grégorien Manassès, puis après 1103, à l’évêque Odon qui lui a succédé dans le camp grégorien. Au terme de ce conflit, c’est plutôt le camp du comte de Flandre qui parviendra à imposer ses vues.

J’ai essayé de représenter ce conflit à travers l’utilisation de logiciels d’analyse de réseaux, en reconstituant les égo-réseaux de Manassès et de Gaucher d’Oisy entre 1093 et 1103, soit durant les dix premières années de la guerre. Pour ce premier graphique, je me suis uniquement fondé sur la documentation diplomatique et épistolaire (**graphique – tous les**

points en bleu). Dans ce contexte, on se trouve logiquement face à un graphique bipartite, avec d'une part l'évêque grégorien et d'autre part l'évêque impérial, et entre les deux toute une série d'individus occupant une position d'intermédiaires. Ces intermédiaires sont en fait, pour la plupart d'entre eux, des individus qui souscrivent les chartes des uns et des autres ou alors alliés aux uns et ennemis des autres. J'ai choisi ici de représenter les choses sur une période de dix ans – c'est-à-dire au cours de la première phase du conflit –, parce que cette première phase présente une certaine cohérence. Cela vaudrait sans doute la peine de représenter également l'évolution de la situation année par année. J'envisage de le faire dans le cadre de la version publiée de ma thèse de doctorat, mais j'avoue ne pas l'avoir encore entrepris.

Sur ces premières représentations graphiques, plusieurs choses ressortent :

- 1) J'ai à chaque fois attribué des attributs de façon très grossière aux nœuds, afin de définir, en gros, leur identité sociale (**graphique n° 1**). Mon objectif était moins d'avoir une définition fine de cette identité que de mieux visualiser le statut des personnes qui jouent un rôle d'intermédiaire. S'agit-il de laïcs, d'abbés, d'évêques ou de chanoines de l'Église de Cambrai. En dehors de Manassès et de Gaucher, les deux principaux protagonistes du conflit, les deux individus les plus centraux sont l'évêque Lambert d'Arras et l'archevêque Manassès II de Reims, en tout cas d'après le témoignage de la diplomatie. Par ailleurs, dans ce premier graphique, je vous invite à retenir l'emplacement des points rouges. Ceux-ci représentent les *casati* de l'Église de Cambrai, c'est-à-dire les vassaux privilégiés de l'Église de Cambrai. Ils font partie d'une sorte de collège autour du prélat, un peu à l'image des pairs autour d'un prince ou d'un roi. Une seconde représentation graphique nous donnera une image tout à fait différente de ces individus.
- 2) En ne retenant que certains types de liens, on se rend compte que, d'après la diplomatie, ce qui lie ces individus occupant une position d'intermédiaire aux deux évêques de Cambrai, ce sont essentiellement les souscriptions des chartes épiscopales...
- 3) ... et non des relations conflictuelles, qui transparaissent finalement assez peu des sources épistolaires et, à beaucoup plus forte raison, diplomatiques. En ne retenant que les chartes, la dimension conflictuelle de ce que d'aucuns ont parfois appelé le « schisme » de Cambrai aurait été totalement évacuée.

En soi, la confrontation des égo-réseaux de Gaucher de Manassès n'a rien de véritablement surprenant. Ce qui m'a paru intéressant ici, néanmoins, c'est de comparer le témoignage de la diplomatie avec celui d'une source narrative : les *Gesta Galcheri*, qui forment une longue chronique du principat de Gaucher, l'évêque impérial de Cambrai, qui finit par perdre la guerre. Ces *Gesta* écrits très peu de temps après la fin du conflit constituent donc le récit d'un perdant. Je me suis longtemps demandé s'il fallait que j'intègre leur témoignage à mon analyse de réseau ou non. En fait, avec les *Gesta Galcheri*, j'avais devant moi le problème que je rencontre avec la *Chronique* de Gislebert de Mons, mais en modèle réduit. Pour trancher, dès lors, j'ai décidé de comparer le réseau donné à voir par la documentation diplomatique à

celui qui transparait des *Gesta Galcheri* ; ces deux réseaux sont-ils identiques, complémentaires ou contradictoires ?

Faisons l'essai, pour la même période (1093-1103). **Première projection** : premier constat, ce graphique est beaucoup moins touffu que le précédent. Les acteurs mentionnés dans les *Gesta Galcheri* sont nettement moins nombreux. Deuxième constat, les personnages centraux ici ne sont pas Gaucher et Manassès, les deux évêques de Cambrai, mais Gaucher et le comte de Flandre Robert II de Jérusalem. Manassès est un personnage important du récit, mais les *Gesta* font du conflit qui ravage le Cambrésis entre 1093 et 1113 une opposition entre les comtes de Flandre et les partisans du camp impérial, et non entre grégoriens et impériaux. Une **deuxième projection**, où je n'ai choisi de ne retenir que les liens conflictuels et une **troisième** avec les liens d'alliance démontre que le récit des *Gesta Galcheri* adopte un point de vue où Gaucher est en quelque sorte « seul contre tous », puisqu'il semble avoir une quantité incroyable d'adversaires (y compris liens « Multiplex » qui sont en fait des gens qui ont trahi Gaucher), et fort peu d'alliés. Les *casati* de Cambrai (en rouge), c'est-à-dire les vassaux épiscopaux, seraient ainsi tous des ennemis du prélat. Le témoignage de la diplomatie donnait un point de vue tout à fait différent : Gaucher n'était pas aussi isolé ; la réalité n'était pas aussi binaire, il existait des intermédiaires ; les *casati* souscrivent à plusieurs reprises les chartes de Gaucher.

⇒ Source qui offre une vision tout à fait biaisée des réalités sociales. Prendre garde quand il s'agit de mêler source narrative et sources d'archives. Doit être une leçon pour l'usage de la *Chronique* de Gislebert de Mons... dont je ne peux pourtant pas me passer.

3. Étude de cas n° 2 : Le Hainaut de la seconde moitié du 11^e siècle : de l'union avec la Flandre au retour des politiques traditionnelles

La seconde étude de cas que je vous présenterai aujourd'hui porte sur le comté de Hainaut d'avant et d'après la bataille de Cassel (1071). Le conflit est complexe. Pour faire simple, celui-ci peut être résumé en **quatre phases (tableau généalogique)** : 1) En 1051, le fils de Baudouin V, comte de Flandre, arrive à la tête du comté de Hainaut, grâce à son mariage avec la comtesse Richilde ; 2) En 1067, Baudouin V meurt. Baudouin I^{er} de Hainaut devient également comte de Flandre, sous le nom de Baudouin VI ; 3) Quelques années plus tard, en 1070, il décède à son tour. Il laisse deux fils, qu'il a eus avec Richilde. D'une part, Arnoul III qui doit lui succéder à la tête du comté de Flandre et Baudouin II, qui doit prendre sa succession en Hainaut. 4) Robert I^{er} le Frison, le frère de Baudouin I^{er} de Hainaut, et l'oncle des deux héritiers, ne l'entend pas de cette oreille et souhaite récupérer la Flandre. Une guerre éclate alors. Elle se termine par la bataille de Cassel, où Arnoul III trouve la mort. Robert I^{er} le Frison récupère la Flandre, Baudouin II et Richilde conservent néanmoins le Hainaut.

Ce conflit est donc extrêmement complexe. Il joue surtout un rôle fondamental dans la genèse de la principauté hennuyère. J'ai essayé d'étudier ce conflit à travers l'analyse de réseaux, en exploitant essentiellement la documentation diplomatique des princes. J'ai essayé de confronter et d'analyser les « ego-réseaux » des comtes de Flandre et ceux des comtes de Hainaut, afin de déterminer ce qu'ils avaient de commun et ce qu'ils avaient de dissemblable.

La démarche n'a pas toujours été facile, notamment en raison de l'importante quantité de faux qui subsistent pour la période étudiée, en particulier pour l'espace flamand. Tous les faux ont donc été exclus des représentations graphiques.

J'ai réalisé trois projections graphiques :

- a) La **première** présente les choses avant 1067, c'est-à-dire au moment où Baudouin I^{er} est à la tête du Hainaut et Baudouin V à la tête de la Flandre. Première constatation : même si sont les deux sont pères et fils, on remarque tout de même que leurs réseaux sont assez différents. Il existe néanmoins, un certain nombre de souscripteurs communs aux deux groupes, des individus qui gravitent dans l'entourage des deux princes (en rouge). Importance également de Liébert, l'évêque de Cambrai, et de l'abbaye d'Éname, qui est assez bien documentée.
- b) **Deuxième projection** qui se focalise sur la période 1067-1071, c'est-à-dire le moment où le conflit est en train de germer, puis éclate. Globalement, projection décevante, sans doute en raison de rareté de la documentation... Faudrait peut-être repenser les choses.
- c) **Troisième projection** : après 1071 jusqu'à la mort de Richilde. Projection (nettoyée) terriblement intéressante, car montre bien que le Hainaut et la Flandre connaissent vraiment deux destins séparés. Il n'existe plus de liens directs entre les princes flamands et hennuyers ; les quelques relations qui les unissent passent désormais par des intermédiaires.

Ces représentations graphiques sont donc d'un apport important. Elles confirment pleinement le constat qu'a récemment fait Michel de Waha dans une analyse nouvelle de la charte d'inféodation du Hainaut à l'Église de Liège (1081), à savoir qu'à partir du dernier quart du 11^e siècle, la comtesse Richilde va renouer avec la ligne politique de ses prédécesseurs la famille des Rénier : la construction d'une principauté hennuyère farouchement opposée aux entreprises des comtes de Flandre. Le rapprochement entre les deux comtés induit par le mariage de Baudouin VI avec Richilde n'aurait été qu'une parenthèse dans l'histoire du Hainaut. À partir du dernier quart du 11^e siècle, les liens se tisseront désormais entre le Hainaut et la principauté de Liège, voire l'Empire, comme en témoignera par exemple l'intervention du comte Baudouin II et de son épouse Ide de Louvain aux côtés des impériaux dans la guerre civile cambrésienne des 11^e-12^e siècles.

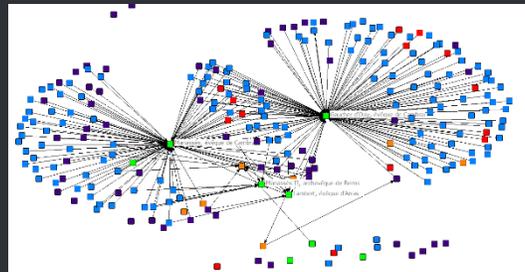
Au vu de la dernière représentation graphique, il pourrait être particulièrement intéressant de se pencher sur la trajectoire de ces quelques individus qui semblent jouer un rôle d'intermédiaire entre ces deux groupes familiaux, comme les sires de Chocques ou les châtelains de Douai.

Conclusion

Il est désormais grand temps de conclure. Je terminerai en signalant trois choses importantes, que j'ai apprises en réalisant ces premiers travaux. La première tombe sous le sens : c'est la nécessité d'un va et vient permanent entre les représentations graphiques et les sources en elle-même, l'objectif n'étant pas d'arriver à un beau dessin, mais de mieux comprendre le témoignage des écrits. La représentation graphique n'est à mes yeux qu'un outil, au même titre qu'un histogramme ou qu'un diagramme circulaire. Ensuite, il me semble que la phase capitale est celle l'encodage ; ce sont des choix méthodologiques pris à ce moment-là que tout découle. Enfin, le réseau tel qu'on va le reconstituer n'est pas le réseau de pouvoir de tel ou tel prince. Le réseau de pouvoir princier tel qu'il existait à l'époque est sans doute inatteignable. Ce que l'on reconstruit, c'est uniquement une vue imparfaite, celle que nous donne à voir les sources.

RELIRE L'ÉMERGENCE DES PRINCIPAUTÉS TERRITORIALES À TRAVERS L'ANALYSE DE RÉSEAUX

Le cas du Hainaut sous le gouvernement des Baudouin (XIe-XIIe siècles)



Université François-Rabelais

Vendredi 2 décembre 2016

fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Pratiques médiévales
de l'écrit
raME

**UNIVERSITÉ
DE NAMUR**

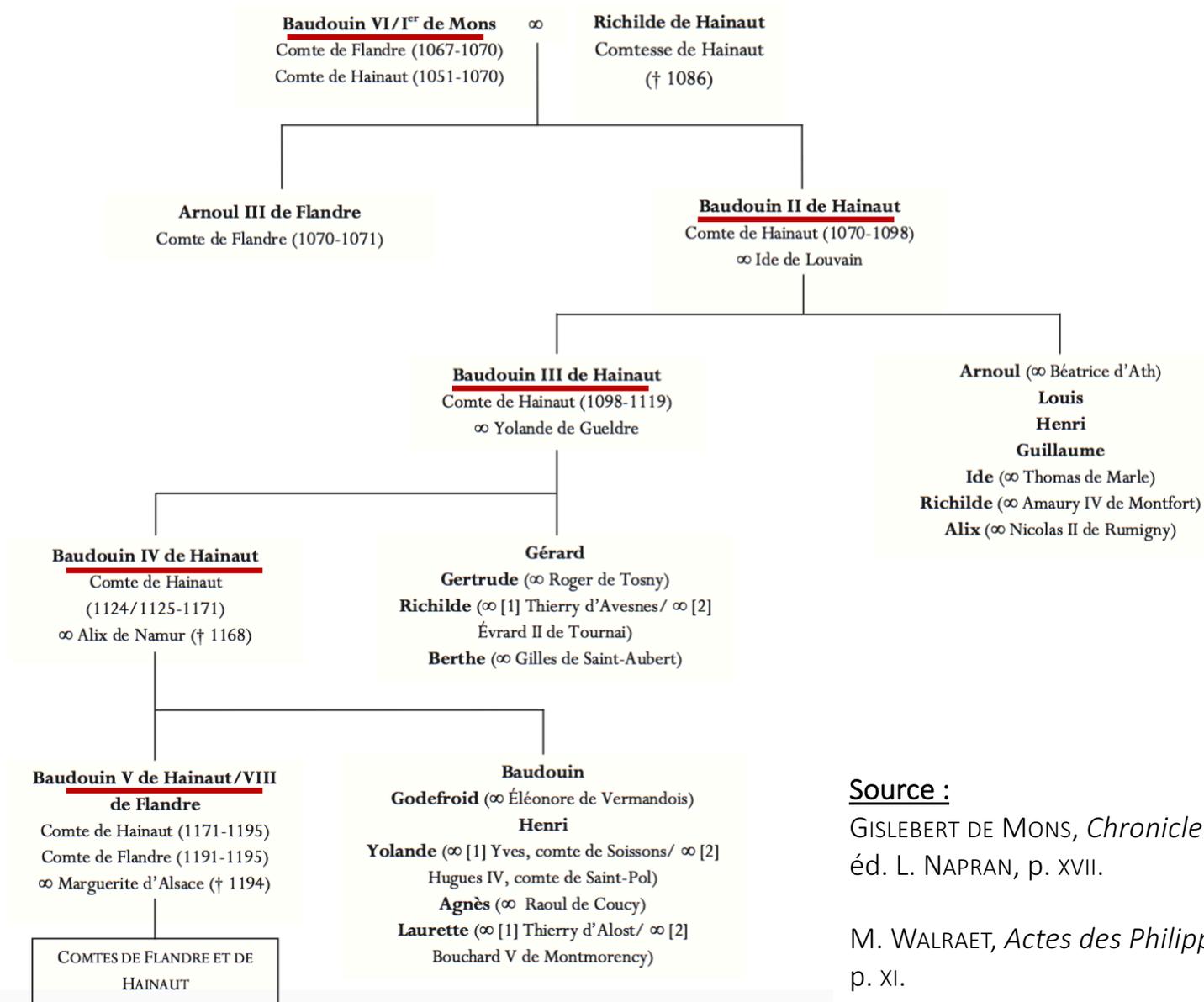


LES PRINCIPAUTÉS DU ROYAUME DE FRANCE ET DE L'EMPIRE À LA FIN DU XII^E SIÈCLE.

-  Limite occidentale de l'Empire
-  Seigneurie épiscopale
-  Enclaves
- LOOZ** Comté ou duché
-  Cité épiscopale

Source : J.-Fr. NIEUS, "Entre Flandre et Champagne...", p. 15.

Les Baudouin de Hainaut (mil. XI^e siècle-fin XII^e siècle)



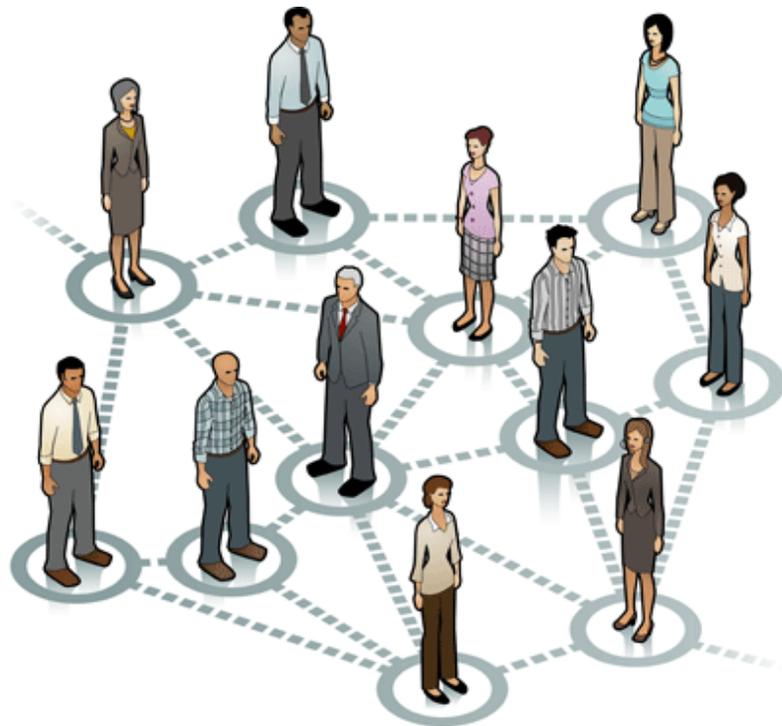
Source :

GISLEBERT DE MONS, *Chronicle of Hainaut*, éd. L. NAPRAN, p. XVII.

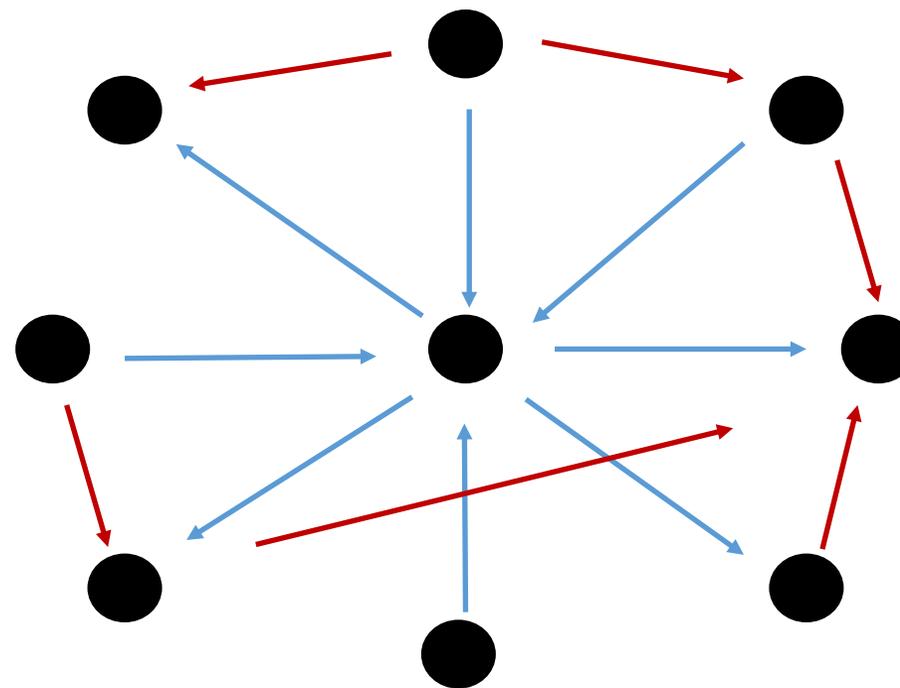
M. WALRAET, *Actes des Philippe Ier, dit le Noble*, p. XI.

Réseaux complets et réseaux personnels/ego-centrés

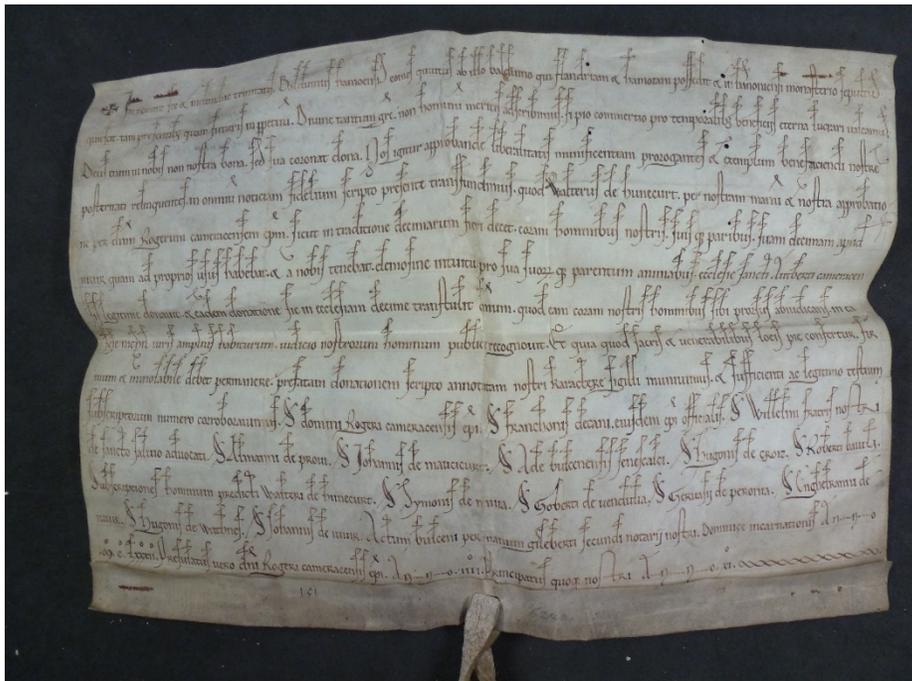
Réseau complet



Réseau ego-centré



L'exploitation des souscriptions des chartes comtales



Date : 1182

Auteur : Baudouin V, comte de Hainaut

Bénéficiaire : Abbaye Saint-Aubert de Cambrai

Cote : AD Nord 36 H 64/689

Diplomata Belgica n° 3025

Liste de témoins :

[...] Et quia quod sacris et uenerabilibus locis pie confertur firmum et inuiolabile debet permanere prefatam donationem scripto annotatam nostri karactere sigilli muniuimus et sufficienti ac legitimo testium subscriptorum numero corroborauimus. Signum domini Rogeri Cameracensis episcopi. Signum Franchonis decani eiusdem episcopi officialis. Signum Willelmi fratris nostri de sancto Saluio aduocati. Signum Almanni de Proui. Signum Iohannis de Maucicurt. Signum Ade Buscenensis senescali. Signum Hugonis de Croiz. Signum Roberti baiuli. Subscriptions hominum predicti Walteri de Hunecurt. Signum Symonis de Nauia. Signum Goberti de Vendusia. Signum Geruasii de Peronia. Signum Enghelranni de Iuuir. Signum Hugonis de Wathnes. Signum Iohannis de Iuuir. Actum Busceni per manum Gisleberti secundi notarii nostri dominice incarnationis anno M° C° LXXX° II° presulatus uero domni Rogeri Cameracensis episcopi anno IIII° principatus quoque nostri anno XI°.

Quels corpus exploiter ?

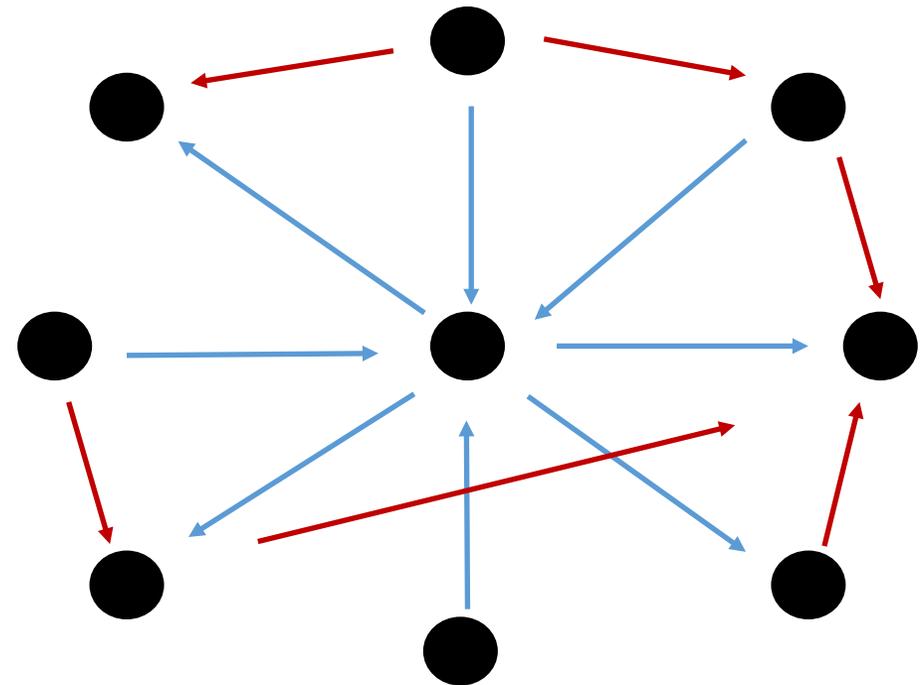
A. Les relations directes entre les Baudouin et leur entourage :

- Actes rendus par les comtes de Hainaut à titre d'auteurs.
- Actes dans lesquels figurent les comtes de Hainaut à un autre titre que celui d'auteur (témoin, bénéficiaire, etc.).

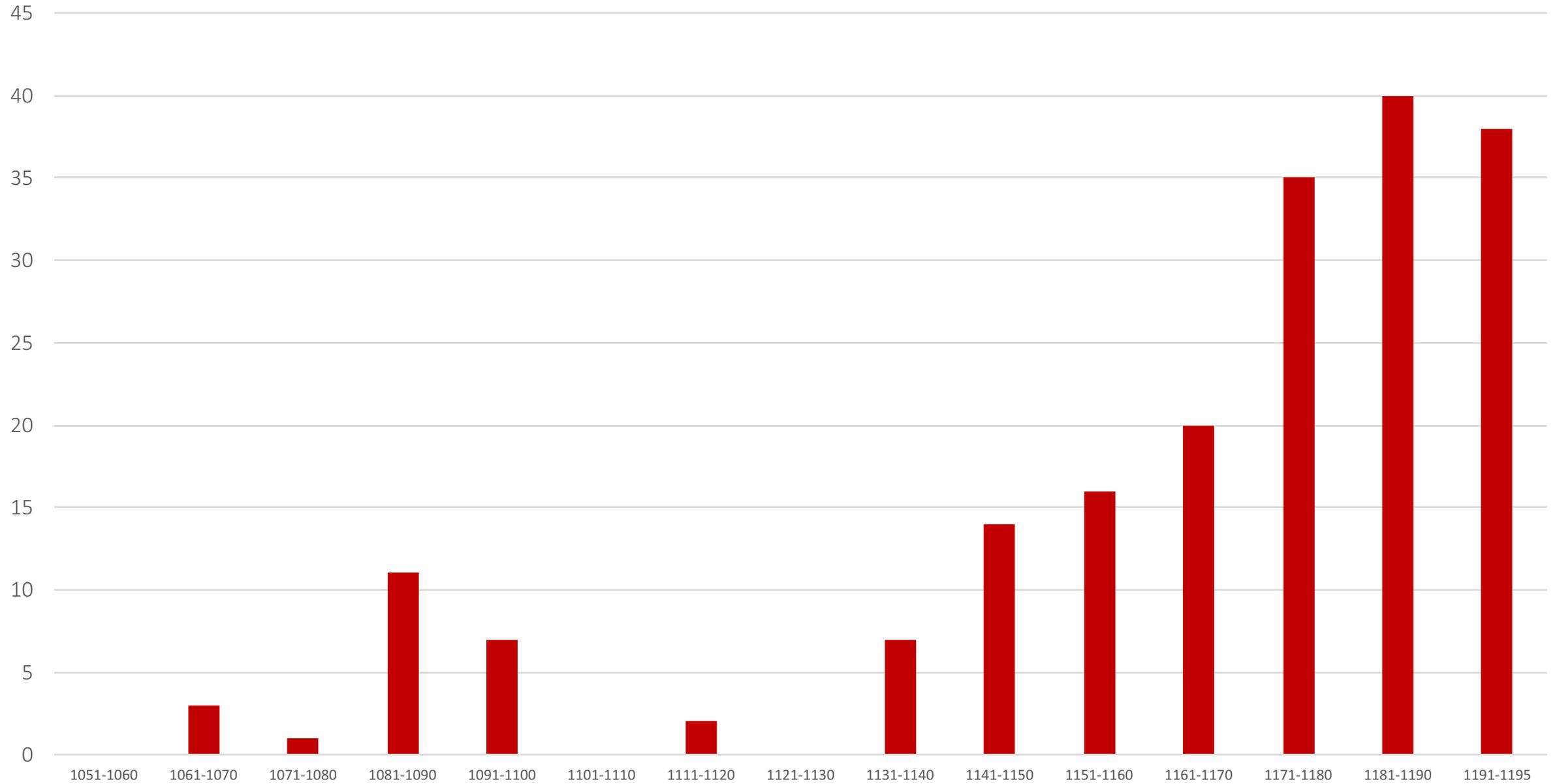
B. Les relations entre les *alter*

- Actes témoignant de relations entre deux membres de l'entourage direct du prince, sans que ces relations ne passent par l'intermédiaire du prince.

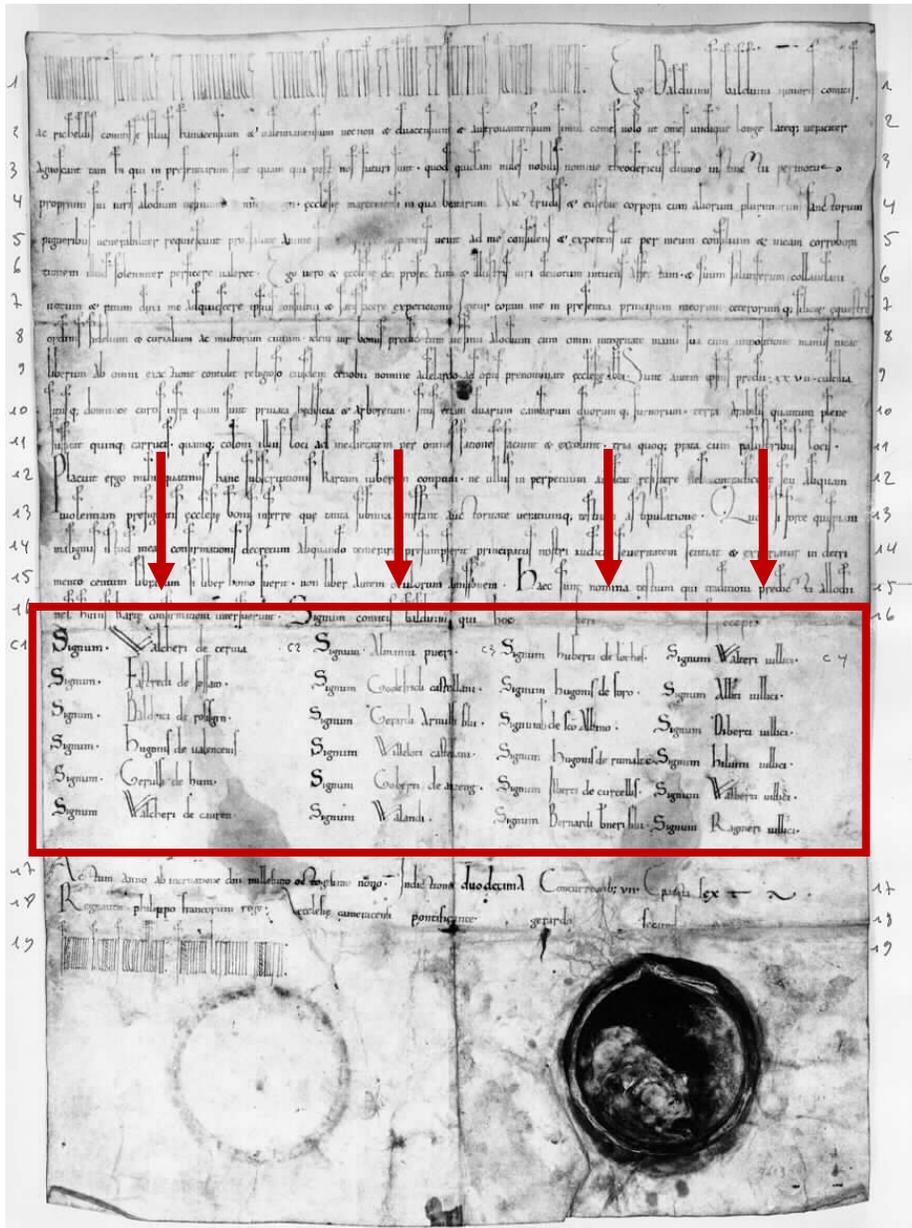
Réseau ego-centré



Les chartes des comtes de Hainaut (mil. XI^e-fin XII^e siècle) : répartition chronologique



L'exploitation des souscriptions des chartes comtales



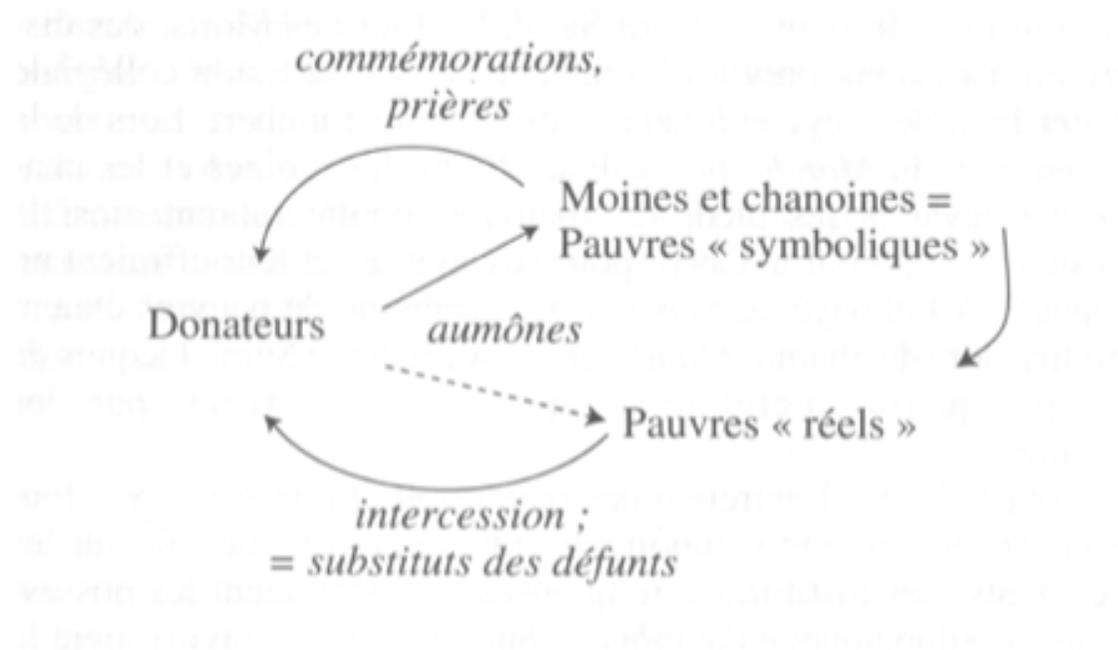
Date : 1089

Référence : *Diplomata Belgica*, n° 2985

Bénéficiaire : abbaye de Marchiennes

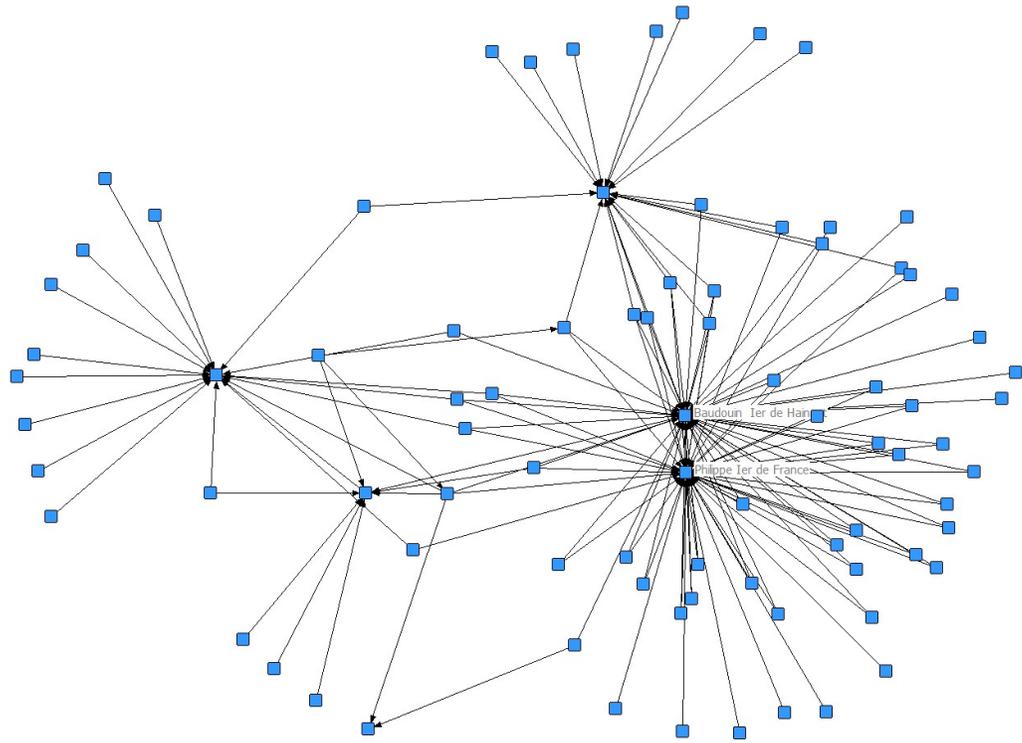
Contenu : Baudouin II, comte de Hainaut, confirme à l'abbaye de Marchiennes la donation faite par le chevalier Thierry d'un alleu de 27 courtils, d'un verger, de deux brasseries, de deux fours, de cinq charruées de terre et de prés située à Vesignon.

Les échanges et les morts dans le diocèse de Liège (XI^e-XII^e siècles)

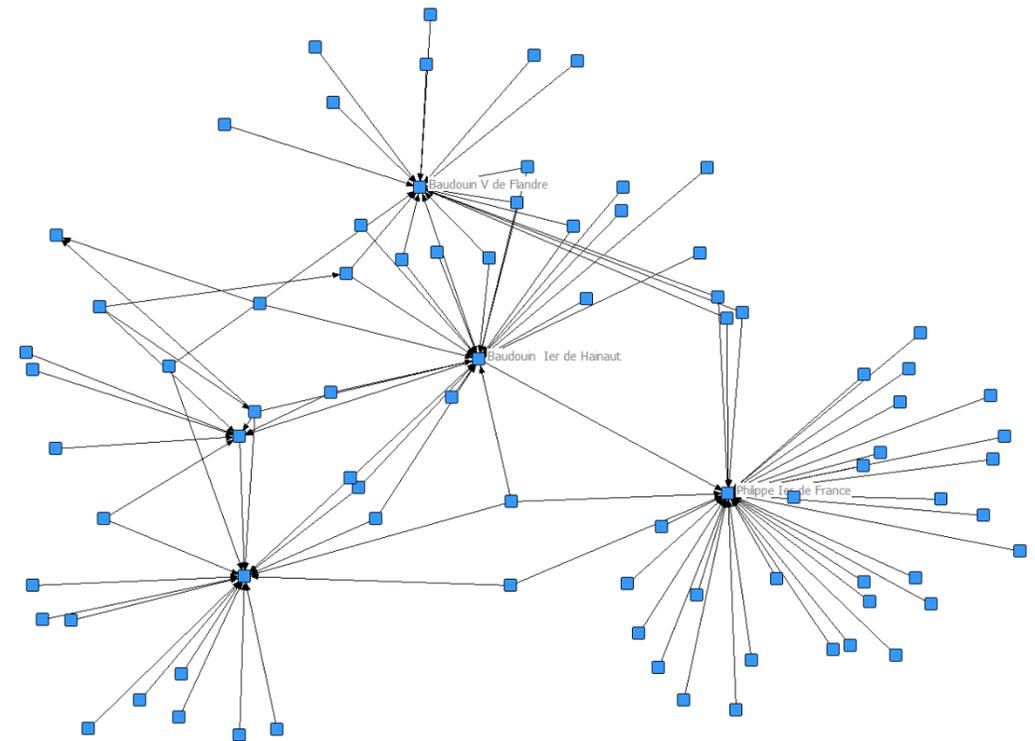


Source : LAUWERS, Michel, *La mémoire des ancêtres...*, p. 182.

Le danger des souscriptions : une charte pour l'abbaye d'Hasnon (1065)

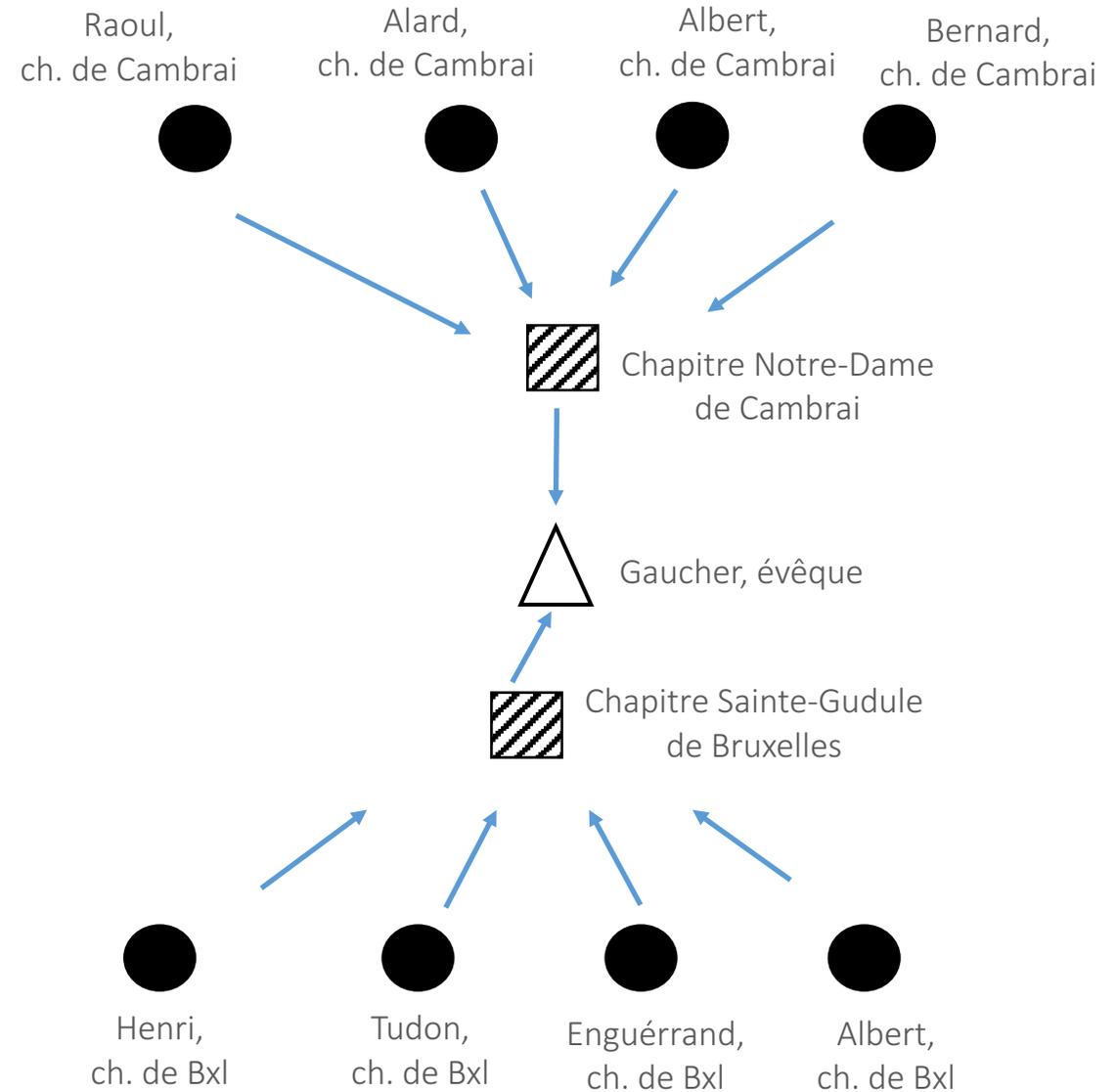
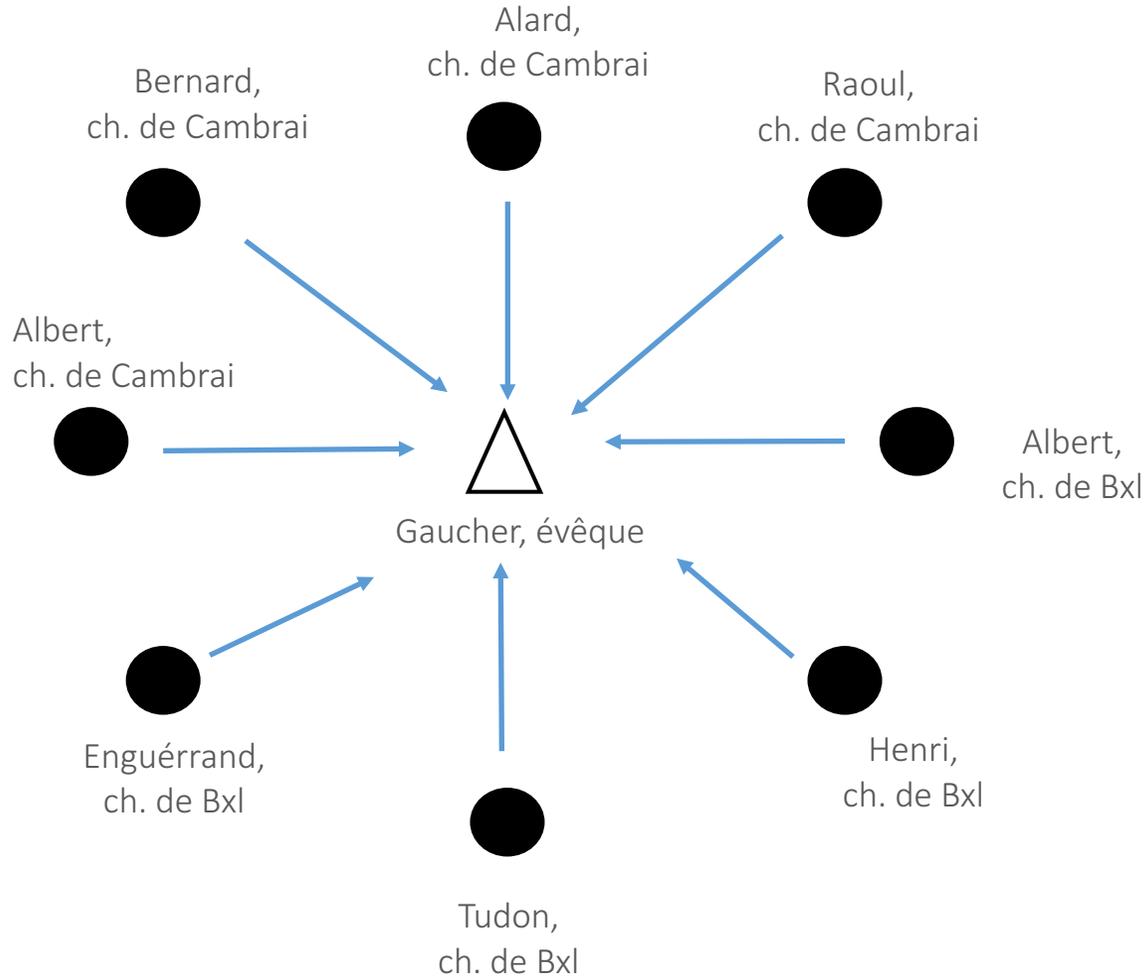


← En liant les témoins aux deux auteurs

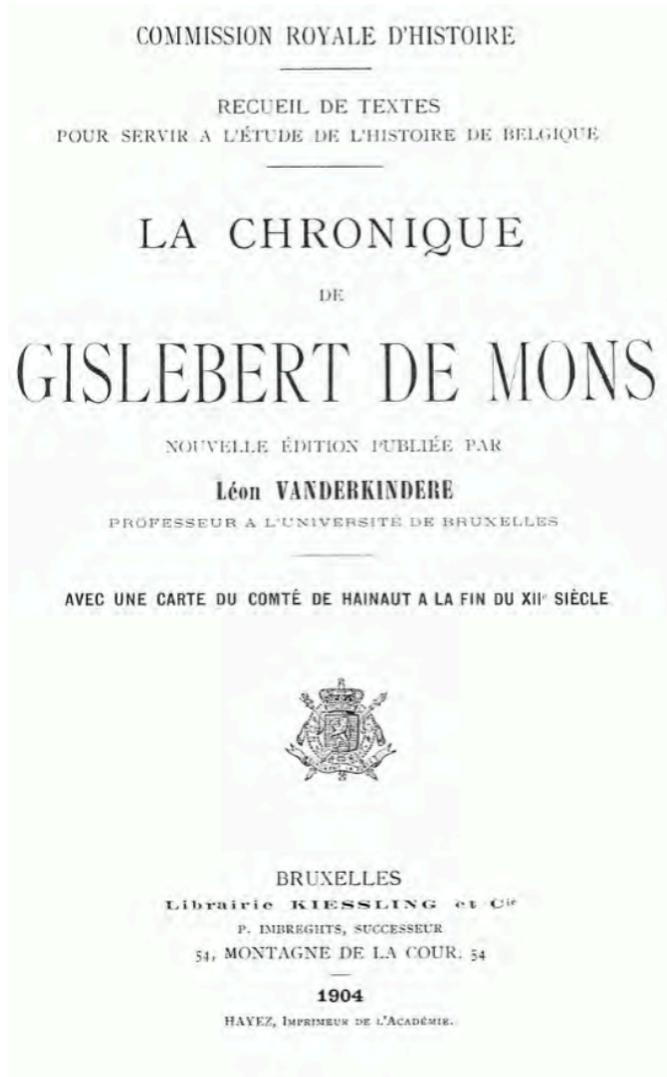


→ En apportant un correctif

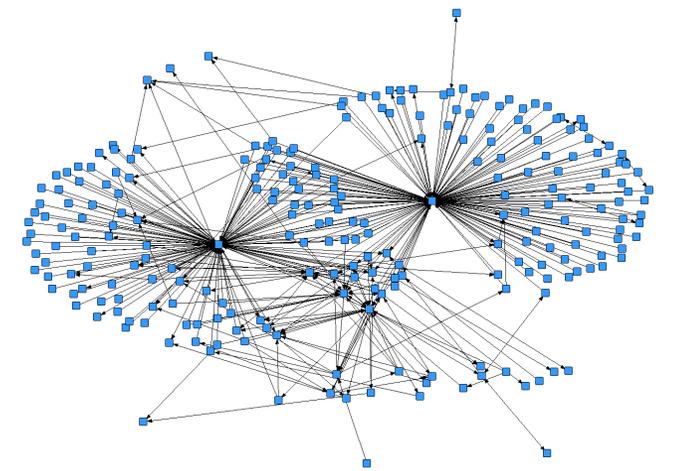
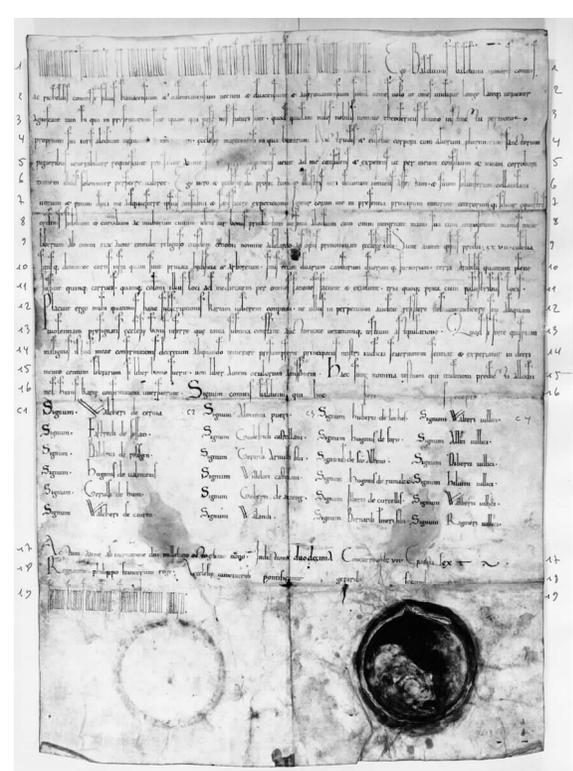
Un problème : les souscriptions d'ecclésiastiques



Le témoignage de Gislebert de Mons (fin XII^e siècle)



Il refuse d'assister le comte de Hainaut contre le duc de Louvain. — Godefroi duc de Louvain, père du jeune duc Henri, était revenu de Jérusalem, et la trêve qui suspendait la guerre au sujet de Lembeke devait prendre fin à la fête de S. Pierre qui ouvre le mois d'août. Le comte de Hainaut invoqua l'assistance de tous ses amis, et prit à sa solde tout ce qu'il put réunir de vaillants chevaliers. Il eut aussi la sage pensée de s'adresser au comte de Flandre comme à celui qu'il avait toujours et en tout servi à grand renfort d'hommes et à grand frais. Se faisant donc accompagner de braves et prudents chevaliers, Eustache de Rœux le vieil et son fils, Nicolas de Barbencon, Hoston de Trazegnies, Gautier de Wargnies, Aleman de Prouvy, Renier de Trith, Hugues de Croix, Bauduin châtelain de Mons, Gossuin de Tulin, Jean Cornu, Bauduin de Wallaincourt, Guillaume de Haussy, et maints autres, il partit pour Arras où il trouva le comte de Flandre entouré de nombreux chevaliers de la Flandre et du Vermandois.



A	B	C	D	E	F		
111	Nom 1	Nom 2	Date de début	Date de fin	Passage source	Type de lien	Source
114	I, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
115	and, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
116	Rothard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
117	Albert, prévôt de Notre-Dame de Cambrai	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
118	Enfals, doyen et trésorier de ND de Cambrai	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
119	Adam, abbé de Saint-Aubert	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
120	Régnier, abbé du Saint-Sépulcre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
121	Guafri, abbé du Carreau	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
122	Albert, abbé de Maroilles	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
123	Wlric, abbé d'Haumont	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
124	Abbold, chapelain	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
125	Guafri, chapelain	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
126	Baudouin, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
127	Rasul, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
128	Gauzier, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
129	Gérard, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
130	Fouiques, vicame du Carreau	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
131	Enguerrand de Wastresnes	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
132	Gauzier Wenchilon	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
133	Robert kulfu	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
134	Jean, castrus	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
135	Gauzier Colet	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
136	Baudry de Renain	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
137	Gonvain, l'île-Mons	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
138	Fastrade de Sily	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... Introdusit sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350
139	Gaucher, évêque de Cambrai	Saint-Omer de Paris	1095	1096	... papeualiter tenendum concessimus (voir	Donation	DB 3840
140	Gauzier, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840
141	Abard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840
142	Frédéric, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840
143	Bernard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840
144	Rothard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840
145	Rasul, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legillum testum tam clericozum quam li	Souscription de charte	DB 3840



	A.	B.	C.	D.	E.
A.	0	1	1	1	0
B.	1	0	0	1	0
C.	0	0	0	1	0
D.	0	0	0	0	1
E.	0	0	0	0	0

L'encodage des données : la table des relations

	A	B	C	D	E	F	G	H
	Nom 1	Nom 2	Date de début	Date de fin	Passage source	Type de lien	Source	Remarque
113								
114	Alard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
115	Alard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
116	Rothard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
117	Albert, prévôt de Notre-Dame de Cambrai	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
118	Erlebold, doyen et trésorier de ND de Cambrai	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
119	Adam, abbé de Saint-Aubert	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
120	Régnier, abbé du Saint-Sépulcre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
121	Gufrid, abbé du Cateau	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
122	Albert, abbé de Maroilles	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
123	Widric, abbé d'Hautmont	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
124	Albold, chapelain	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
125	Gufrid, chapelain	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
126	Baudouin, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
127	Raoul, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
128	Gautier, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
129	Gérard, diacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
130	Foulques, vidame du Cateau	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
131	Enguérrand de Wattrelos	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
132	Gautier Wenchilon	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
133	Robert Rufus	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
134	Jean, casatus	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
135	Gautier Colet	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	Casatus
136	Baudry de Roisin	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
137	Gossuin II de Mons	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
138	Fastrade de Silly	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... introducti sunt testes idonei	Souscription de charte	DB 3350	
139	Gaucher, évêque de Cambrai	Saint-Denis de Paris	1095	1096	... perpetualliter tenendum concedimus (voir	Donation	DB 3840	
140	Garnier, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	
141	Alard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	
142	Frédéric, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	
143	Bernard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	
144	Rothard, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	
145	Raoul, archidiacre	Gaucher, évêque de Cambrai	1095	1096	... legalium testium tam clericorum quam la	Souscription de charte	DB 3840	

Ttes relations

Sans Gesta Galcheri

Attributs Diplomatique

1093-1103 Parenté

1093-1103 Abbatiat

1093 Alliance

1093 Conflit

1093 Transactions

1093 Souscriptions

1094 Alli

+

L'encodage des données : la construction de matrices

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1		Ada d'Avesnes	Adam, abbé d'	Affligem, abbé	Airulfus, diacre	Alaman de Prouvy	Alard, abbé d'	Alard, abbé de	Alard, archidia	Alard, laïc	Alard, prévôt	Albaldus, char	Albéron, doye	Albert, abbé d'	Albert, abbé d'	Albert, doyen	Albert, écolâtr
2	Ada d'Avesnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Adam, abbé de Saint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Affligem, abbaye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Airulfus, diacre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Alaman de Prouvy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Alard, abbé d'Aubec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Alard, abbé de Saint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Alard, archidiacre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Alard, laïc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Alard, prévôt de Sair	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Albaldus, chanoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Albéron, doyen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Albert, abbé de Mar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Albert, abbé d'Hasno	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Albert, doyen de ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	Albert, écolâtre de B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Albert, prévôt de No	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	Albold, chapelain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Aloldus, abbé de Sai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Alsericus de "Mota"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Amaury de Gouy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Amaury de Ninove	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Amaury, diacre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25	Amelard, laïc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Anchin, abbaye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Anselme 2, diacre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	Anselme II de Ribem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Anselme, archidiacre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

L'encodage des données : la table des attributs

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1		Sexe	Principauté	Statut	Curia	Pairie									
2	Baudouin 1er de Hainaut	1	1	4	0	0									
3	Richilde de Hainaut	0	1	4	0	0									
4	Hermann de Hainaut	1	1	4	0	0									
5	Fille d'Hermann de Hainaut	0	1	13	0	0									
6	Roger III, évêque de Châlons	1	1	11	0	0									
7	Baudouin II de Hainaut	1	1	4	0	0									
8	Arnoul III de Flandre	1	2	4	0	0									
9	Baudouin V de Flandre	1	2	4	0	0									
10	Robert 1er le Frison	1	2	4	0	0									
11	Adèle de France	0	2	4	0	0									
12	Henri III, empereur	1	7	1	0	0									
13	Philippe 1er de France	1	6	2	0	0									
14	Ada, nièce de Richilde	0	1	5	0	0									
15	Albert, comte de Namur	1	10	4	0	0									
16	Alman de "Vals"	1	12	5	0	0									
17	Anselme le Chauve	1	12	5	0	0									
18	Anselme 1er de Ribemont	1	1	5	0	0									
19	Anselme II de Ribemont	1	1	5	0	0									
20	Anselme de Houdeng	1	1	5	0	0									
21	Anselme de Solre	1	1	5	0	0									
22	Arnoul d'Ardres	1	11	5	0	0									
23	Arnoul d'Audenarde	1	2	5	0	0									
24	Arnoul II de Chinly	1	11	4	0	0									
25	Arnoul de Chocques	1	2	5	0	0									
26	Baudouin, chancelier	1	2	12	1	0									
27	Baudouin de Gand	1	2	5	0	0									
28	Eilbert de Lessines	1	1	5	0	0									
29	Baldéric, connétable	1	6	5	1	0									
30	Baudouin, comte de Guînes	1	2	4	0	0									
31	Baudry de Roisin	1	1	5	0	0									

Sexe : 0 = femme ; 1 = homme ; 2 = institution

Principauté : 1 = Hainaut ; 2 = Flandre ; 3 = Cambrai ; 4 = Brabant ; 5 = Liège ; 6 = France ; 7 = Empire
8 = Vermandois ; 9 = Angleterre ; 10 = Namur ; 11 = Autre ; 12 = Inconnu

Statut :

0 Inconnu

1 Empereur

2 Roi

3 Duc

4 Comte

5 Noblesse infra-princière

6 Bourgeoisie urbaine

7 Non-libre

8 Pape

9 Cardinal

10 Archevêque

11 Évêque

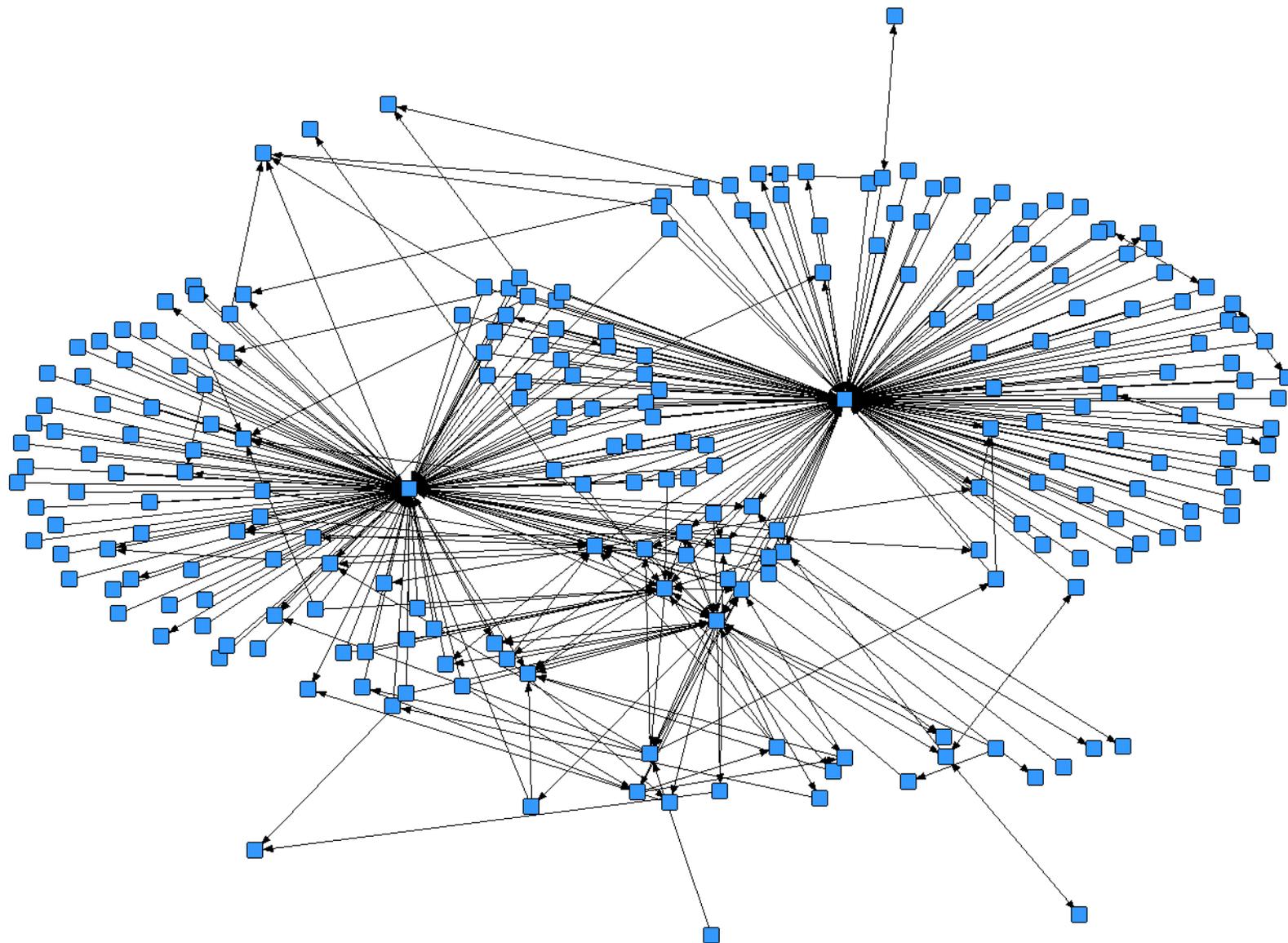
12 Clerc séculier

13 Clerc régulier

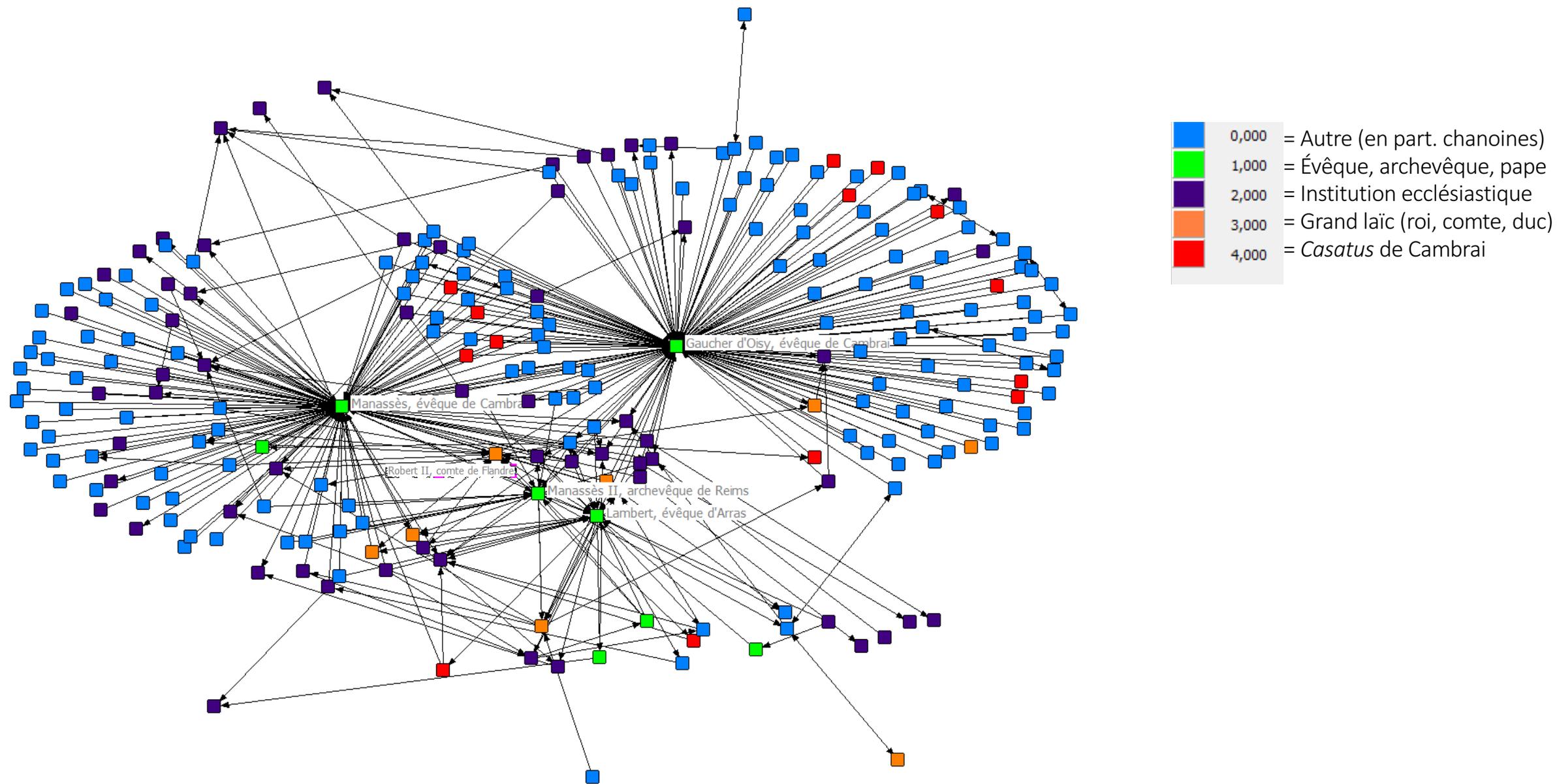
14 Abbaye

15 Église ou chapitre

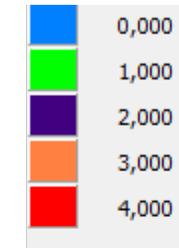
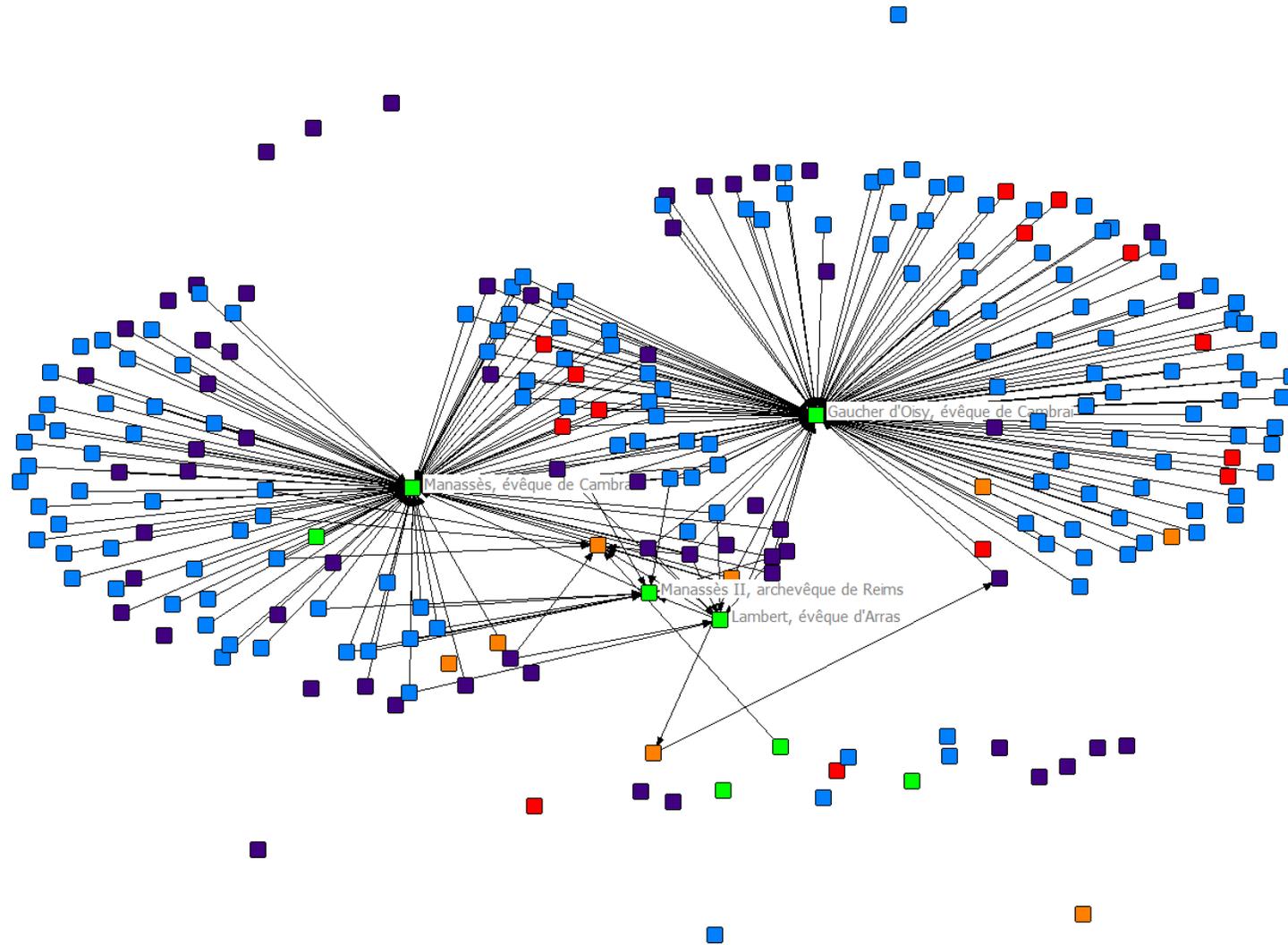
La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les sources diplomatiques (période 1093-1103)



La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les sources diplomatiques (période 1093-1103)

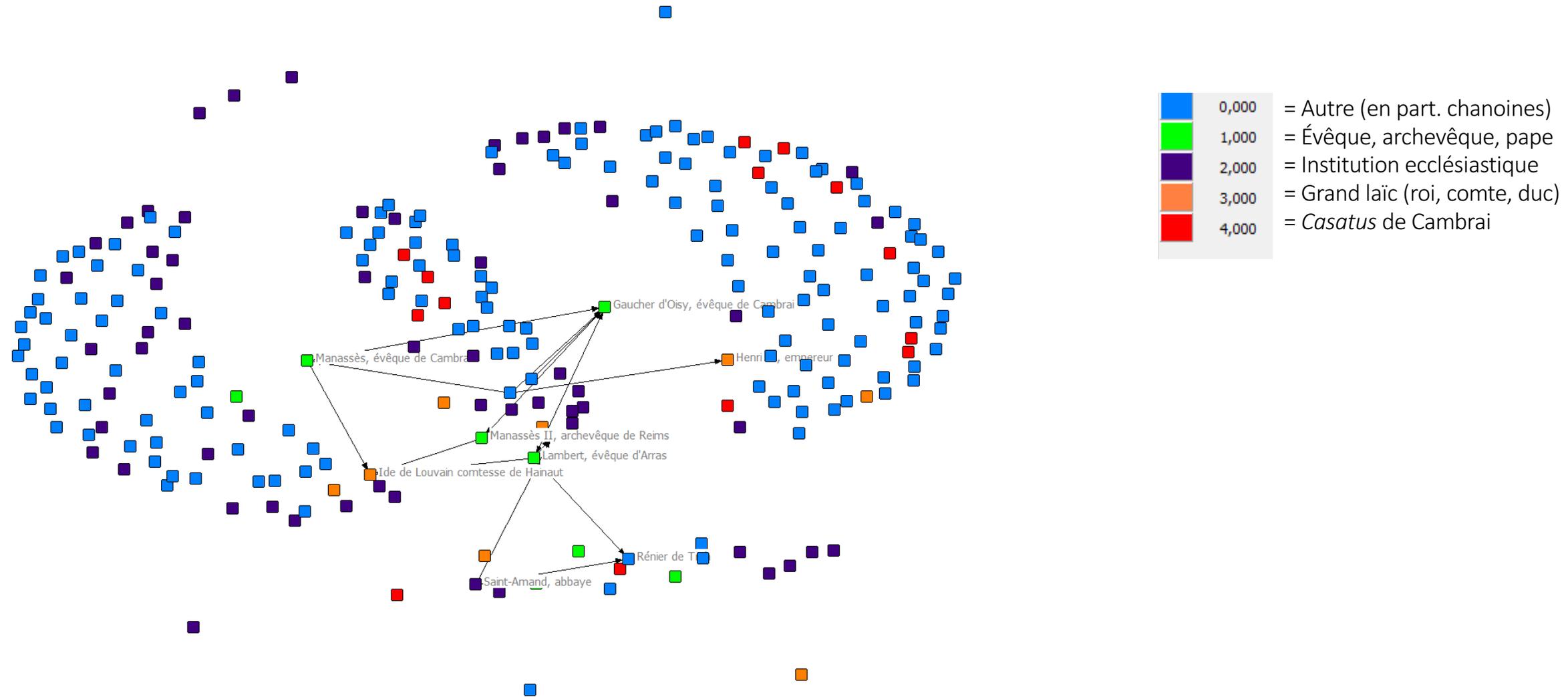


La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les sources diplomatiques (période 1093-1103)

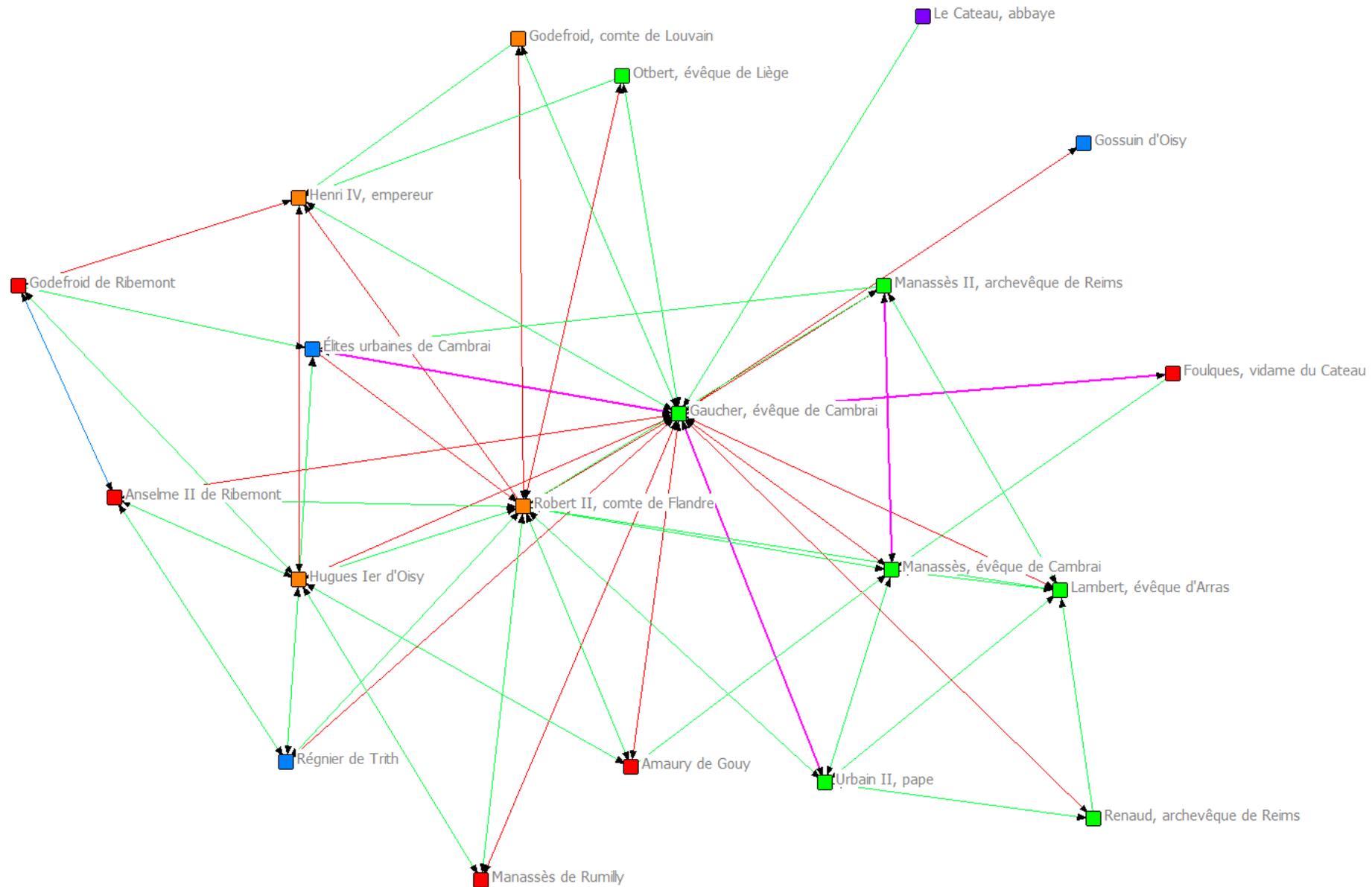


- = Autre (en part. chanoines)
- = Évêque, archevêque, pape
- = Institution ecclésiastique
- = Grand laïc (roi, comte, duc)
- = *Casatus* de Cambrai

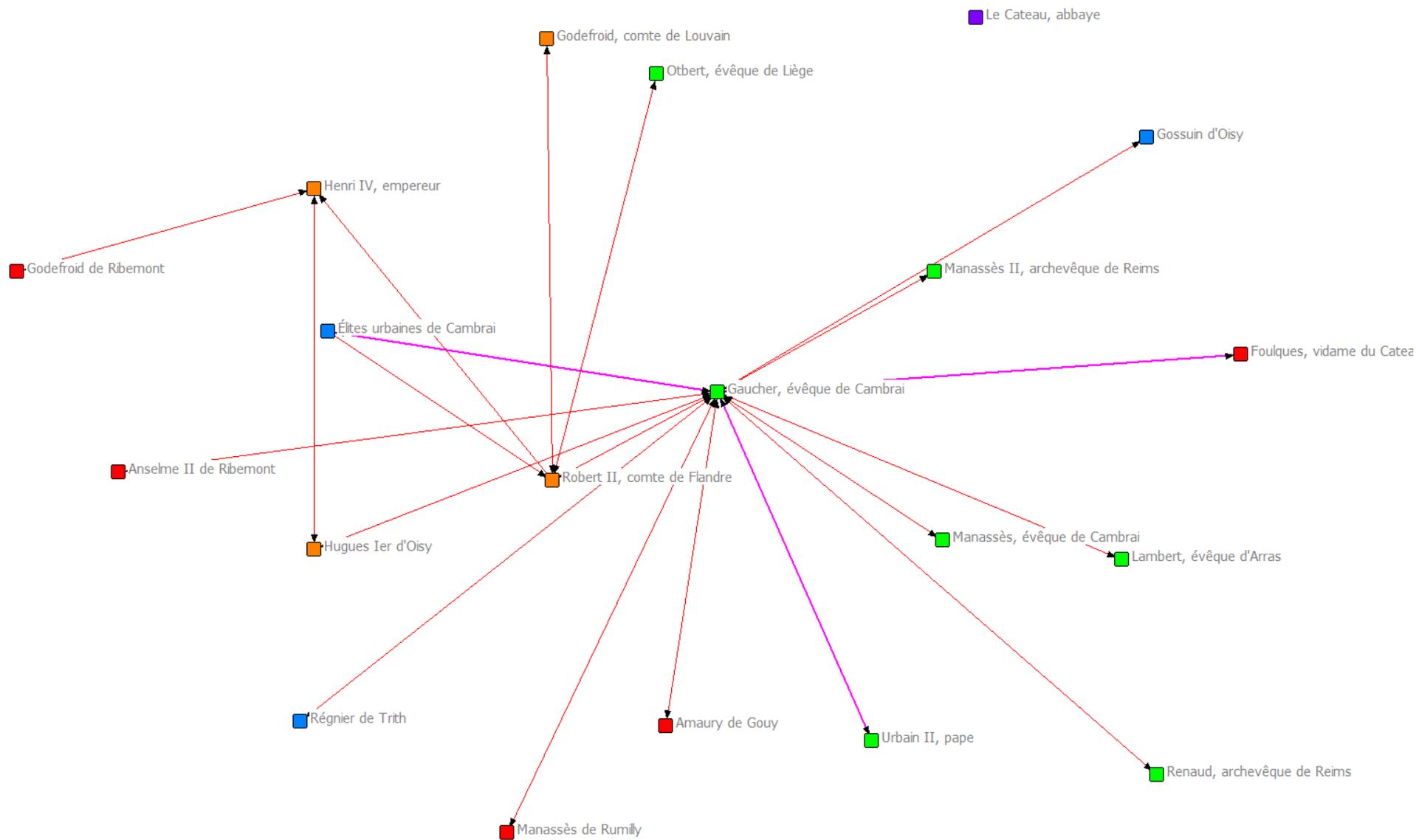
La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les sources diplomatiques (période 1093-1103)



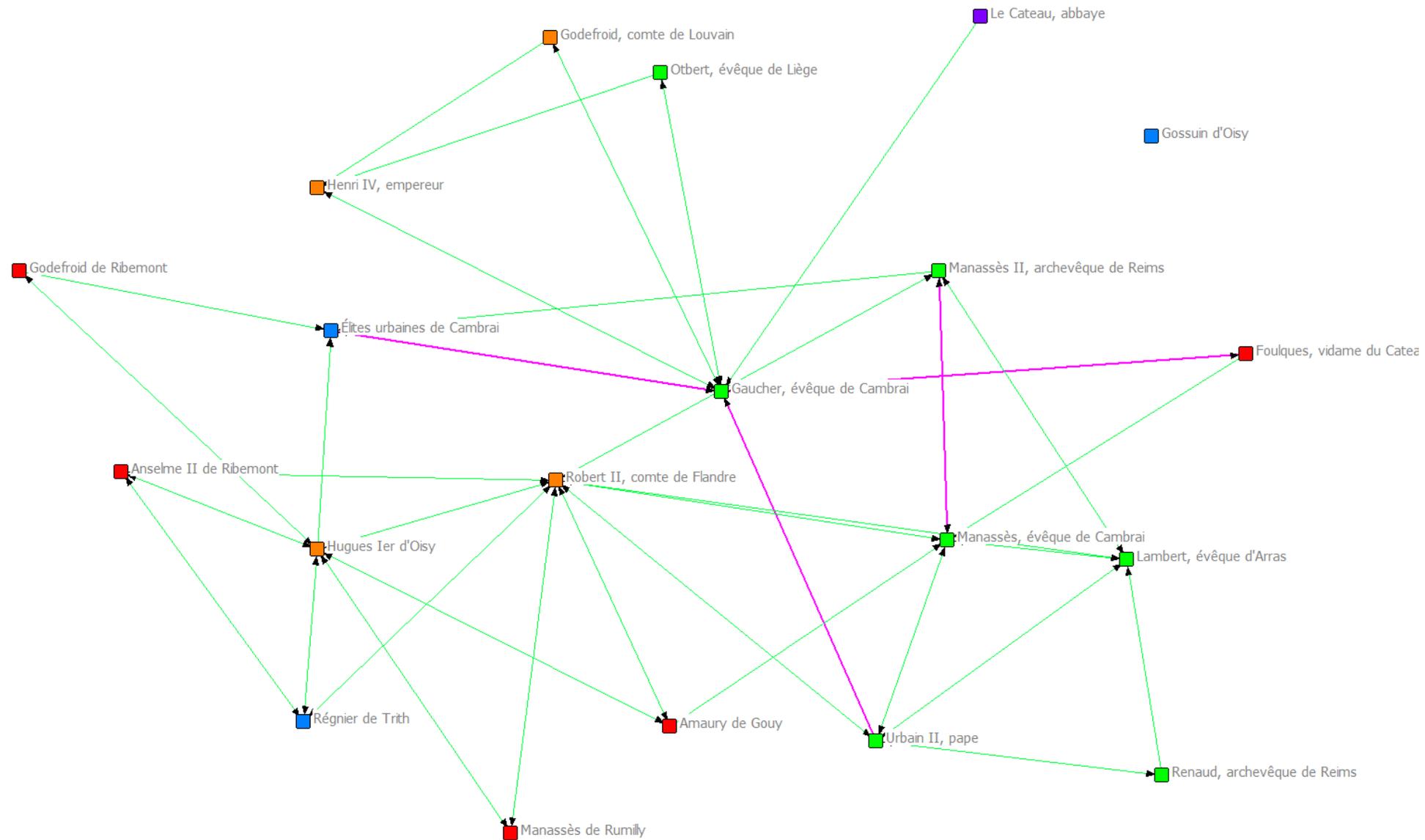
La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les *Gesta Galcheri*



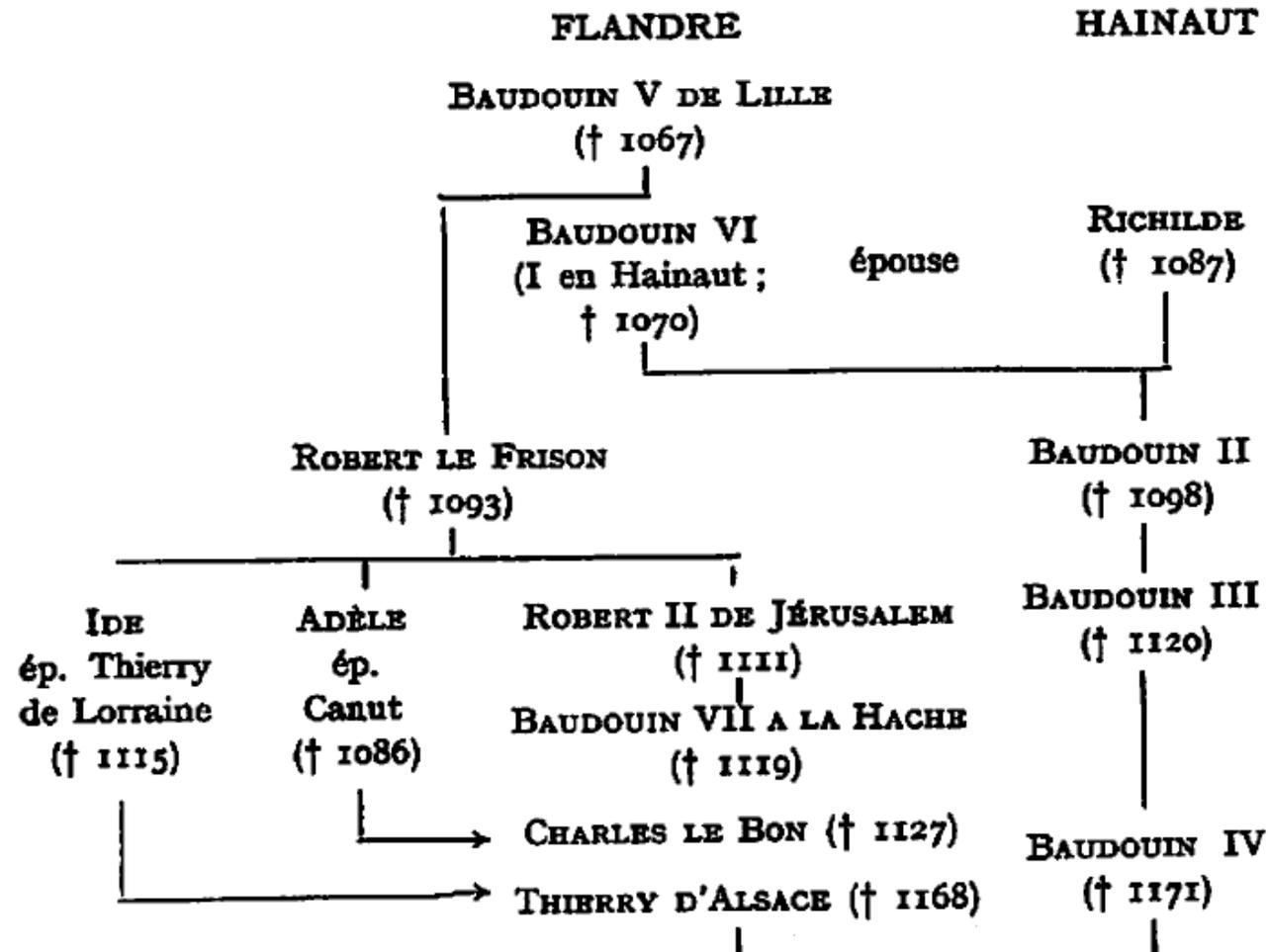
La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les *Gesta Galcheri*



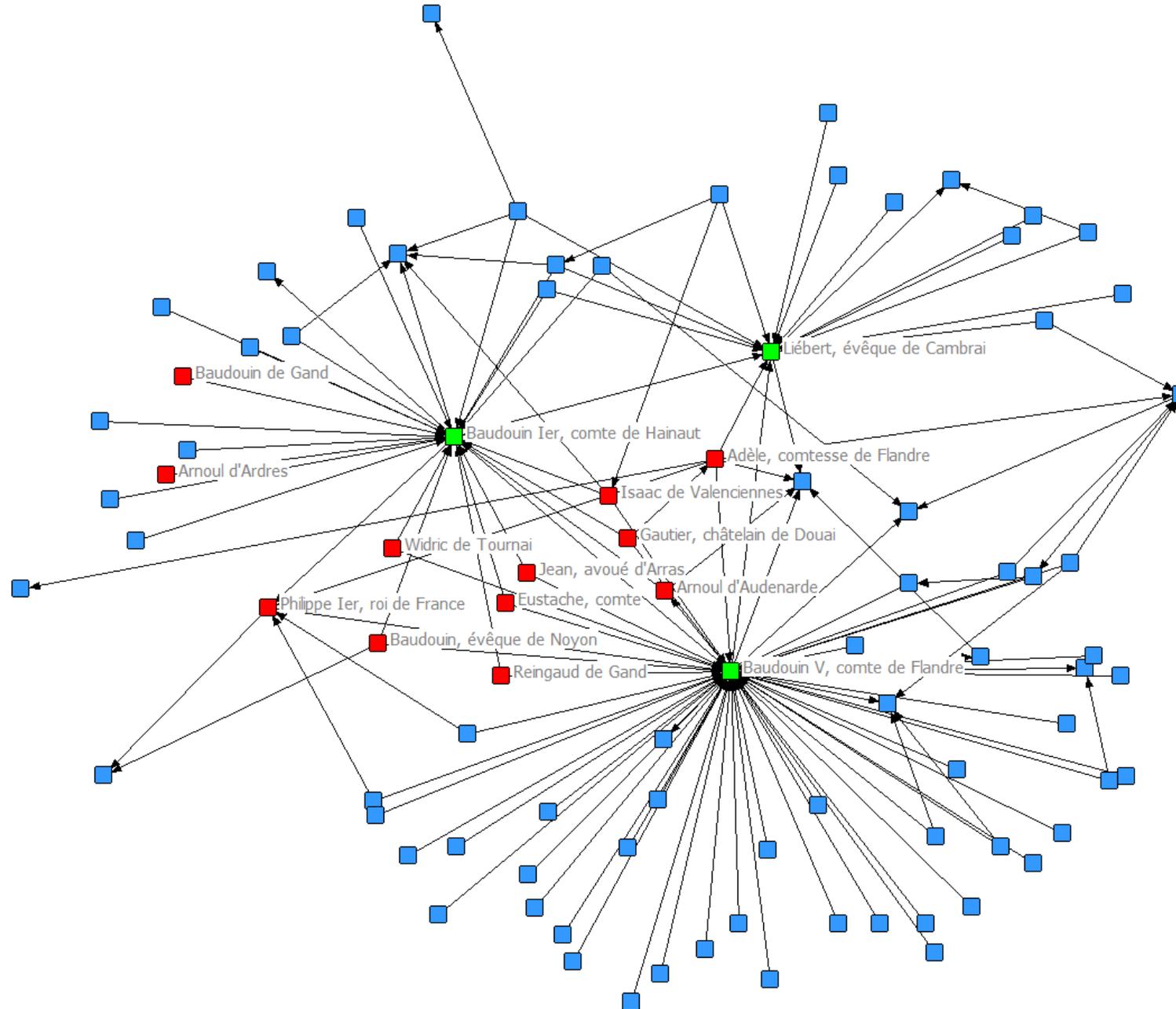
La guerre cambrésienne de 1093-1113 d'après les *Gesta Galcheri*



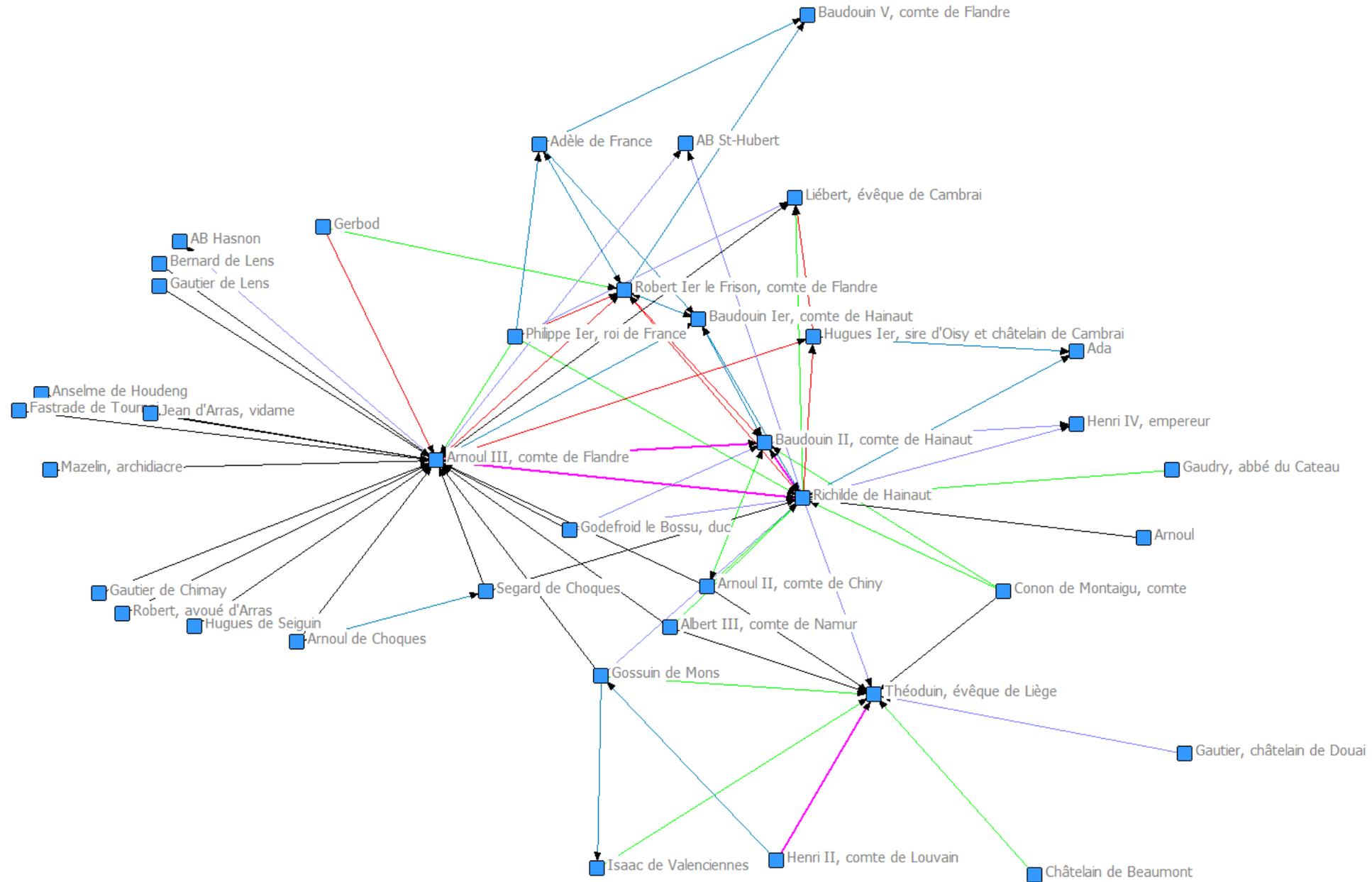
La difficile succession de la Flandre et du Hainaut (ca 1070)



Des tensions entre la Flandre et le Hainaut : sous Baudouin V de Flandre et Baudouin Ier de Hainaut



Des tensions entre la Flandre et le Hainaut : de la mort de Baudouin Ier à Cassel (1067-1071)



Des tensions entre la Flandre et le Hainaut : après Cassel (1072-1087)

